



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6123^e séance

Lundi 11 mai 2009, à 10 h 30

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Lavrov	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Autriche	M. Spindelegger
	Burkina Faso	M. Yoda
	Chine	M. Zhang Yesui
	Costa Rica	M. Stagno Ugarte
	Croatie	M. Božinović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Rice
	France	M. Kouchner
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Shalgham
	Japon	M. Ito
	Mexique	M. Heller
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Miliband
	Turquie	M. Davutoğlu
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en russe*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Je voudrais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Je voudrais avant tout remercier tous mes collègues qui ont accepté notre invitation à prendre part à la séance d'aujourd'hui. Je remercie tout particulièrement les Ministres des affaires étrangères et les autres représentants qui ont fait le voyage depuis leur capitale, ainsi que, bien entendu, le Secrétaire général pour sa participation personnelle à la séance d'aujourd'hui.

Il n'y a pas longtemps que le Conseil de sécurité s'est réuni au niveau ministériel. En décembre 2008, le Conseil a tenu une séance ministérielle durant laquelle il a adopté la résolution 1850 (2008), dans laquelle nous avons à l'unanimité exprimé notre vue que les progrès sur la voie de la paix et la stabilité doivent se poursuivre et qu'ils doivent être accomplis de manière globale, couvrir toutes les voies de négociations, et se fonder sur les principes et les décisions communément admis ancrés dans le droit international.

Toutefois, les négociations se trouvent dans une impasse alarmante en raison de causes bien connues : l'éruption de la violence, la crise survenue à Gaza au début de l'année, et les élections et la longue période nécessaire à la formation d'un nouveau Gouvernement en Israël.

Je crois que, dans les circonstances actuelles, le plus important est de reprendre rapidement les négociations entre Israël et les Palestiniens. Il est d'une importance capitale que le processus politique ne revienne pas au point de départ, mais reparte sur la base des décisions prises par la communauté internationale et des accords et arrangements déjà conclus entre les parties.

C'est pourquoi l'une des tâches les plus pressantes est de réaffirmer la base juridique internationale d'un règlement de la question palestinienne sur la base du principe de deux États, ce qui mènera à la création d'un État palestinien viable et indépendant, coexistant avec Israël dans la paix. Nous accordons une importance toute particulière à l'appui exprimé en faveur de l'Initiative de paix arabe au récent sommet que la Ligue des États arabes a tenu à Doha. Conjointement aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973), aux autres résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, au mandat de Madrid et à la Feuille de route, l'Initiative de paix arabe est devenue une partie intégrante des fondements d'un nouveau Moyen-Orient – un Moyen-Orient où occupation et terrorisme n'auront plus de place, mais où une coopération mutuellement bénéfique et respectueuse sera la règle entre États souverains et peuples égaux.

Il est clair que la voie menant à cet objectif sera difficile. Nous devons centrer notre attention sur la situation dans la région. Il est essentiel que Palestiniens et Israéliens respectent les engagements qu'ils ont pris de lutter contre le terrorisme et la violence et qu'ils évitent toute action unilatérale qui porterait préjudice à un règlement sur le statut final, ce qui recouvre notamment la fin des activités de peuplement et la liberté de circulation de la population palestinienne en Cisjordanie.

Beaucoup dépendra du succès du dialogue intrapalestinien. À notre avis, la communauté internationale doit continuer à appuyer sans réserve les efforts déployés par l'Égypte en la matière. Le rétablissement de l'unité palestinienne sur la base du programme de l'Organisation de libération de la Palestine et l'adhésion à l'Initiative de paix arabe sont les seules façons de répondre aux aspirations légitimes du peuple palestinien et de faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient sur la base des propositions faites par le Quatuor dans le cadre de l'ONU.

Conformément aux considérations susmentionnées, nous avons préparé un projet de déclaration présidentielle que nous proposons d'adopter en tant que document final à l'issue de la présente séance. Je tiens à remercier tous nos collègues qui ont apporté des contributions substantielles au texte final. Avec l'ensemble de la communauté internationale, nous avons pour responsabilité de garantir la viabilité du processus de paix, de promouvoir sa reprise rapide et de veiller à ce qu'il soit acceptable à tous. La

réalisation de cet objectif ne doit pas être entravée par des émotions.

La prochaine étape de nos efforts collectifs sera la conférence de Moscou sur le Moyen-Orient. Il existe un vaste consensus international en faveur de ce forum, comme le stipulent les résolutions du Conseil de sécurité et les décisions du Quatuor sur le Moyen-Orient. Au cours de la préparation des aspects pratiques de la conférence de Moscou, nous tenons compte, bien entendu, des vues des principales parties intéressées – les peuples palestinien, israélien, syrien et libanais. Avec leur appui – dont nous leur sommes reconnaissants –, nous avons convenu de la date et de la teneur du forum de Moscou. Cette conférence devrait contribuer de manière fondamentale au règlement global de la question palestinienne et à l'instauration de la paix, de la sécurité et de la stabilité pour tous les peuples et tous les États du Moyen-Orient.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je souhaite la bienvenue à S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à la présente séance et je lui donne la parole.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : Le Conseil se réunit à la veille de quelques semaines très importantes pour la cause de la paix au Moyen-Orient. À cet égard, je salue et apprécie la participation de nombreux ministres, et je me félicite de l'initiative prise par la présidence russe.

À la suite des résultats peu probants des négociations tenues l'année dernière et de l'épanchement de sang à Gaza, il n'y a eu ces trois derniers mois pratiquement aucun progrès sur les deux résolutions clefs – 1850 (2008) et 1860 (2009) – adoptées récemment par le Conseil. J'espère que la présente séance aidera à donner orientation et élan au processus.

Très prochainement, le Président des États-Unis, M. Obama, recevra à Washington les dirigeants israélien et palestinien, ainsi que les principales parties de la région. J'espère que le Quatuor se réunira rapidement et tiendra d'intenses consultations avec les membres de la Ligue des États arabes. La difficulté est de commencer à mettre en œuvre des changements transformatifs sur le terrain et de relancer un processus irréversible en vue d'un accord israélo-palestinien. L'objectif final reste la création d'un État palestinien indépendant, démocratique et viable vivant aux côtés

d'Israël dans la paix et la sécurité, et la réalisation d'une paix juste, durable et globale dans la région.

Le règlement du conflit israélo-palestinien est fondamental pour le bien-être des deux peuples, de la région et du monde. Le Conseil, le Quatuor, les États de la région, l'ensemble de la communauté internationale et moi-même, en ma qualité de Secrétaire général, devons chacun assumer pleinement notre rôle. Les résolutions du Conseil de sécurité, les obligations et accords précédents et l'Initiative de paix arabe nous fournissent le cadre nécessaire. Nous devons être aussi déterminés que nous sommes patients, aussi insistants que secourables; et nous devons être aussi attachés aux principes que compréhensifs face aux préoccupations bien réelles des deux parties. Les parties doivent être assurées que le processus tiendra compte de leurs intérêts fondamentaux. Et, pour cela, elles doivent être sûres que les engagements pris seront des engagements contrôlés et des engagements respectés.

À ce sujet, je crois qu'il existe une crise profonde de confiance parmi la population sur le terrain, et ce, pour de bonnes raisons. Les Palestiniens continuent de voir des actions unilatérales inacceptables menées à Jérusalem-Est et ailleurs en Cisjordanie : démolition de maisons, intensification des activités de peuplement, actes de violence commis par les colons et restrictions oppressives à la liberté de circulation imposées par un système de permis, de points de contrôle et la barrière de séparation, qui sont en rapport étroit avec les colonies de peuplement. Il est temps qu'Israël procède à un changement fondamental de ses politiques en la matière, ce qu'il n'a cessé de promettre sans pour autant le faire. Israël donnera la preuve véritable de son engagement en faveur de la solution des deux États en prenant des mesures sur le terrain et en étant sincèrement prêt à négocier sur toutes les questions clefs, dont Jérusalem, les frontières et les réfugiés, sur la base des engagements existants d'Israël.

L'Israélien de la rue continue de vouloir être assuré qu'un futur État palestinien garantira son droit à vivre dans la paix et la sécurité. À cet égard, les tirs aveugles de roquettes qui ont fait des morts et provoqué des souffrances parmi les civils et des dégâts matériels en Israël sont non seulement totalement inacceptables, mais sont aussi contreproductifs et doivent cesser. L'Autorité palestinienne doit poursuivre ses efforts en vue de consolider les progrès réalisés dans la mise en place et le déploiement d'une structure de sécurité efficace et des institutions opérationnelles d'un futur État, et Israël doit faciliter cette tâche. Pour

sa part, Israël doit se retenir de recourir à une force excessive qui fait des morts et des blessés parmi les civils, comme cela a été le cas lors du récent conflit survenu à Gaza et dont les conséquences ont été si catastrophiques. Il est indispensable que toutes les parties respectent pleinement et fermement le droit international humanitaire.

Le commencement de l'autonomie palestinienne a été une réalisation clef des efforts déployés l'année dernière, et elle ne doit pas être mise en péril par la crise financière à laquelle l'Autorité palestinienne est confrontée. Je lance un appel aux donateurs, notamment ceux de la région, pour qu'ils s'acquittent au plus tôt des engagements pris, y compris pour ce qui est de l'appui budgétaire et de la reconstruction de Gaza.

Je reste extrêmement préoccupé par la situation qui règne à Gaza et alentour, caractérisée par des divisions palestiniennes internes et des tensions entre Israël et le Hamas qui enferment la population civile dans un tourbillon de désespoir. L'Organisation des Nations Unies continue d'appuyer pleinement les efforts déployés par l'Égypte pour parvenir à la réconciliation entre les groupes palestiniens et elle est prête à engager des pourparlers avec un gouvernement qui unisse la bande de Gaza et la Cisjordanie dans le cadre de l'Autorité palestinienne légitime. A titre provisoire, nous nous féliciterions également de la création de mécanismes pragmatiques qui pourraient aider les Palestiniens de la bande de Gaza à se concentrer sur la reconstruction, les questions de sécurité et les préparatifs en vue des élections.

Je suis persuadé que la politique de bouclage constant de la bande de Gaza n'affaiblit nullement les adversaires d'Israël à Gaza, mais cause au contraire des dommages incommensurables au tissu social dans la population civile. Près de quatre mois après le conflit, au cours duquel 3 800 maisons et deux centres de soins de santé ont été détruits, et 34 00 logements, 15 hôpitaux, 41 centres de soins de santé et 282 écoles ont subi des dommages à des degrés divers, nous ne pouvons acheminer rien d'autre que de la nourriture et des médicaments dans la bande de Gaza pour aider une population qui a vécu au milieu d'une zone de guerre. C'est totalement inacceptable.

J'invite Israël à répondre de manière positive aux appels répétés visant à permettre l'acheminement de verre, de ciment et de matériaux de construction dans la bande de Gaza. Au lendemain de la guerre, et compte tenu de l'importance des souffrances humaines

qui est aujourd'hui évidente sur le terrain, je demande à tous les membres de ce Conseil et au Quatuor de soutenir les efforts de l'Organisation des Nations Unies dans la bande de Gaza. Nous sommes prêts à travailler avec des hommes d'affaires locaux pour aider à prendre des mesures visant à réparer et à reconstruire les maisons, les écoles et les centres de santé. Je peux assurer à tous les membres du Conseil que nous allons continuer de garantir la pleine intégrité des programmes et des projets.

En effet, les dispositions de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité – un cessez-le-feu durable et pleinement respecté, la prévention du trafic d'armes illicite à Gaza, la réouverture des points de passages, conformément à l'Accord réglant les déplacements et le passage, et les progrès accomplis en vue de la réconciliation entre Palestiniens sous l'égide de l'Autorité palestinienne légitime – doivent être respectées. Des efforts sur ces éléments, ainsi qu'un échange de prisonniers, restent les seuls moyens de modifier efficacement et pour le mieux la dynamique sur le terrain.

Enfin, je voudrais souligner l'importance du contexte régional. Les pays arabes ont réaffirmé leur attachement à l'Initiative de paix arabe, qui offre à Israël la possibilité de l'acceptation et de la sécurité dans la région sur la base du principe de l'échange de territoires contre la paix. Cela reste un cadre essentiel autour duquel peut et doit s'articuler une approche globale de la paix. Je continue de croire fermement dans le potentiel de la mise en œuvre du volet régional du processus de paix, à côté d'un volet palestinien revitalisé, notamment entre Israël et la République arabe syrienne, sur la base du principe de l'échange de territoires contre la paix. Je suis favorable à la convocation d'une conférence internationale à Moscou. Je me tourne également vers les pays arabes et les pays de la région pour jouer un rôle positif au regard de la situation palestinienne interne en exhortant toutes les parties à renoncer à la violence et à l'acquisition d'armes et à se tourner vers la réunification, sous l'égide d'une seule Autorité palestinienne attachée au respect des principes de l'Organisation de libération de la Palestine et, de fait, à l'Initiative de paix arabe elle-même.

Comme une bicyclette qui tombe lorsqu'on la laisse à l'arrêt, la situation sur le terrain pourrait facilement se dégrader si l'on ne donne pas une bonne direction et si on n'insuffle pas rapidement un véritable élan. La violence et la terreur ne donneront aux

Palestiniens ni un État ni la dignité, et l'expansion des colonies de peuplement et les bouclages n'apporteront ni la paix ni la sécurité à Israël. Et aucune solution à deux États ne pourra être trouvée si la situation entre la bande de Gaza et le sud d'Israël poursuit son cours actuel de destruction, ou si les Palestiniens sont en permanence divisés.

J'invite les parties à respecter tous les accords existants et les engagements antérieurs et à poursuivre leurs efforts de façon irréversible vers la solution à deux États, notamment en mettant pleinement en œuvre les engagements sur le terrain. Je crois aussi que la crédibilité de la communauté internationale est en jeu. Nous sommes loin du stade où nous nous espérions être aujourd'hui lorsque nous avons lancé une nouvelle initiative en faveur de la paix il y a de moins de deux ans. Toutefois, je me réjouis du profond consensus qui existe sur l'ampleur de la tâche et l'importance qu'il y a à la mener à bien. Avançons avec confiance et détermination, en sachant que, si nous assumons nos responsabilités, nous aiderons également les parties à assumer les leur.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Michael Spindelegger, Ministre fédéral des affaires européennes et internationales de l'Autriche.

M. Spindelegger (Autriche) (*parle en anglais*): Je voudrais remercier le Secrétaire général pour son exposé complet sur l'évolution de la situation sur le terrain, et le Ministre Lavrov d'avoir pris l'initiative de nous réunir.

Il y a quatre mois et demi, lors des affrontements tragiques et violents qui ont eu lieu dans la bande de Gaza et alentour, nous nous sommes réunis ici et nous nous sommes trouvés face à un défi sans précédent pour le processus de paix au Moyen-Orient. Le Conseil de sécurité a adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat et durable et au retrait des forces israéliennes de Gaza. Même si un fragile cessez-le-feu est en place aujourd'hui, nous n'avons vu aucun progrès sur le plan politique, économique ou de la sécurité. Les parties et la communauté internationale sont donc confrontées à l'urgente nécessité de créer les conditions d'une relance crédible et globale du processus de paix.

Notre débat se déroule à un moment important pour l'avenir de la région. Le nouveau Gouvernement israélien est engagé dans un examen stratégique de sa politique envers ses voisins et le processus de paix. Les

Palestiniens doivent faire face au défi consistant à combler le profond fossé interne, ils doivent se mettre d'accord sur l'unification et préparer de nouvelles élections afin de donner une nouvelle légitimité démocratique à leurs dirigeants.

En cette période d'incertitude et de transition, la communauté internationale doit assumer ses responsabilités et rester en contact avec les parties afin de progresser vers des négociations de fond visant à régler de manière durable le conflit au Moyen-Orient. Par conséquent, le Conseil de sécurité doit réaffirmer son ferme appui au processus de paix et à ses paramètres fondamentaux : une paix et une liberté durable sans violence et sans terrorisme sur la base de la solution à deux États, comme le demande la Feuille de route, avec deux États démocratiques – Israël et la Palestine – vivant côte à côte dans la paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Je tiens à remercier la présidence russe d'avoir préparé une déclaration qui, nous l'espérons, servira de guide aux parties pour reprendre des négociations globales sur l'ensemble des volets.

Il y a trois mois, lors de la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, la communauté internationale s'est engagée à appuyer pleinement l'aide humanitaire à la population civile et la reconstruction rapide de la bande de Gaza. Le rapport du Secrétaire général ne laisse aucun doute sur le fait qu'il existe un manque de progrès inacceptable dans l'amélioration des terribles conditions de vie dans la bande de Gaza. Alors que l'Autriche appuie une action coordonnée de l'ensemble des parties concernées pour empêcher l'entrée illégale d'armes et de munitions dans la bande de Gaza, nous demandons instamment à Israël de permettre la fourniture immédiate et complète à la population civile de la bande de Gaza de biens permettant de satisfaire les besoins quotidiens et les nécessités de reconstruction. La bande de Gaza a besoin de carburant, de fonds et de matériel pour réparer les écoles, les centres de santé, les réseaux d'assainissement et les abris.

Avec ses partenaires de l'Union européenne, l'Autriche a accordé des fonds qui seront versés par la Commission européenne aux Palestiniens socialement vulnérables dans la bande de Gaza. Compte tenu de la situation actuelle, cet argent ne peut tout simplement pas être décaissé au profit de ceux que nous entendons aider. Les citoyens innocents ne doivent pas être pris en otages par Israël, à cause des politiques irresponsables

mises en place par des dirigeants politiques illégitimes dans la bande de Gaza. Je tiens à être très clair, les politiques imposées actuellement dans la bande de Gaza privent la population de sa dignité humaine. Cela n'est pas acceptable.

Pour reconstruire Gaza et progresser de nouveau vers la paix, il faut également rétablir la confiance, y compris en améliorant le respect de l'état de droit, des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Dans ce contexte, je voudrais remercier le Secrétaire général de nous avoir fourni un résumé des conclusions de la Commission d'enquête sur les incidents profondément choquants survenus durant la crise de Gaza. Par principe, les allégations faisant état de violations du droit international humanitaire doivent faire l'objet d'une enquête, où que ces violations se produisent et quel qu'en soit l'auteur. L'Autriche estime que ce rapport devrait également faire l'objet d'un suivi de la part du Conseil.

Nous sommes préoccupés par l'absence de progrès politiques en Cisjordanie, où les barrages routiers et les politiques de bouclage mis en place par Israël rendent toute vie sociale et toutes activités économiques normales impossibles. La construction de colonies de peuplement et la destruction de maisons palestiniennes à Jérusalem-Est et en Cisjordanie compromettent la crédibilité du processus politique et font le jeu des forces radicales.

Dans le même temps, nous exhortons les représentants politiques palestiniens à assumer leurs responsabilités et à déployer des efforts sérieux pour réaliser l'unité au sein de la classe politique dirigeante. Compte tenu de la prochaine série de pourparlers qui doit se tenir au Caire, nous encourageons vivement la réconciliation intrapalestinienne, derrière le Président Mahmoud Abbas, car elle sera déterminante non seulement pour l'avenir du processus de paix mais aussi pour la mise en œuvre des efforts de reconstruction à Gaza. Les Palestiniens ont besoin d'un gouvernement jouissant d'une légitimité au sein de la population et considéré comme un partenaire acceptable par Israël et la communauté internationale. Un tel gouvernement doit être résolument attaché à la solution à deux États et aux autres principes qui soutiennent le processus de paix.

Les parties, dans leurs efforts visant à parvenir à une paix durable dans la région, bénéficient du ferme appui de la communauté internationale, avec en tête le Conseil de sécurité et le Quatuor pour le Moyen-

Orient. La conférence internationale sur le Moyen-Orient que la Fédération de Russie a l'intention d'organiser à Moscou, au cours de cette année, en consultation avec le Quatuor et les parties, sera pour la communauté internationale une nouvelle occasion d'apporter la preuve de cet appui.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bédouma Alain Yoda, Ministre des affaires étrangères du Burkina Faso.

M. Yoda (Burkina Faso) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait d'emblée vous remercier, ainsi que la délégation de la Fédération de Russie, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance, nous donnant ainsi l'occasion d'examiner cette importante question de la situation au Moyen-Orient, dont le conflit israélo-palestinien constitue le principal nœud gordien. Nous sommes convaincus que nos délibérations, auxquelles le Burkina Faso se réjouit de prendre part, seront fructueuses et contribueront à la recherche d'une solution globale, juste et durable.

Je voudrais, à cet égard, saluer l'important rôle que joue votre pays dans cette œuvre commune, et que vous affirmiez à nouveau en offrant d'abriter, cette année même à Moscou, une conférence internationale sur le Moyen-Orient. Nous soutenons cette proposition, et nous ne doutons pas que les conclusions de la rencontre projetée seront à la hauteur de nos attentes. Je voudrais aussi saluer la présence parmi nous du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lui qui n'a jamais ménagé ses efforts pour contribuer au règlement du conflit au Moyen-Orient. Je le félicite également pour son importante allocution.

Nul ne peut aujourd'hui nier que la paix, la sécurité et la stabilité du Moyen-Orient sont une composante importante, sinon qu'elles sont au cœur de la paix et de la sécurité internationales. Il est dès lors du devoir de la communauté internationale et de notre intérêt à tous, le Conseil de sécurité au premier chef, de tout mettre en œuvre pour que le calme règne dans cette région.

Malheureusement, les événements de ces derniers mois ont fortement ébranlé les bases des avancées, certes modestes, que le processus de paix avait si difficilement enregistrées. La guerre de Gaza et ses graves plaies humanitaires, les surenchères et les menaces de la part des parties au conflit, sont autant de facteurs qui ont compliqué voire freiné la dynamique du dialogue permanent instaurée par la Conférence d'Annapolis.

Pourtant, en adoptant la résolution 1850 (2008), le Conseil de sécurité avait marqué son ferme attachement à l'irréversibilité du processus de négociations israélo-palestiniennes entamé à Annapolis. Pour le Burkina Faso, l'esprit et la lettre de cette résolution, tout comme les autres résolutions du Conseil, y compris la résolution 1860 (2009), sont toujours pertinents, et nous appelons à leur pleine mise en œuvre.

Nous voudrions également réaffirmer l'importance que revêtent à nos yeux les Principes de Madrid et l'Initiative de paix arabe de 2002, tout en saluant l'action du Quatuor. Convaincus qu'il s'agit là aujourd'hui des cadres politiques et juridiques les plus appropriés pour un règlement global juste et durable du conflit au Moyen-Orient, nous exhortons les parties à s'y conformer et à exclure définitivement la logique des armes, pour s'engager résolument et de bonne foi dans les pourparlers directs.

De plus, de l'avis de ma délégation, ces pourparlers doivent être irréversibles et doivent se nourrir d'une seule vision, celle d'une région apaisée, à la construction de laquelle participera pleinement un État palestinien indépendant, viable, aux frontières sûres et internationalement reconnues et vivant côte à côte, en paix avec l'État d'Israël, lui-même vivant en sécurité avec tous ses voisins.

C'est, croyons-nous, le prix à payer. Nous savons les Israéliens et les Palestiniens capables de le payer, eux qui avaient, en 2008, fait la preuve de leur volonté de résoudre leur différend, en maintenant notamment un contact permanent et en poursuivant de manière assidue leurs négociations. Notre conviction est donc faite que cette fois encore, ils peuvent surmonter les contingences pour renouer le fil du dialogue, que l'ensemble de la communauté internationale appelle de tous ses vœux.

Cela passe par un premier pas, le plus difficile peut-être, mais le plus indispensable certainement, celui de l'instauration d'un véritable climat de confiance, par l'adoption des mesures qui s'imposent et qui ont pour nom la fin de la rhétorique extrémiste de tous bords; l'arrêt par Israël de la construction du mur de séparation, des politiques de colonisation et de peuplements; la levée du blocus de Gaza et la garantie de l'accès humanitaire; mais également l'arrêt par le Hamas, des tirs de roquettes et des autres formes de violences en territoire israélien.

Par ailleurs, et afin d'optimiser leur participation aux pourparlers et d'en tirer le meilleur parti possible, il est indispensable et urgent que les Palestiniens réussissent le pari de leur unité. C'est pourquoi, nous sommes particulièrement reconnaissants à l'Égypte pour son engagement et ses efforts inlassables en vue d'aider à la réconciliation des frères palestiniens, et invitons la communauté internationale à soutenir ses initiatives.

Tout en insistant sur les solutions à moyen et long termes du conflit, nous ne saurions ignorer la situation actuelle des populations de Gaza, pour lesquelles l'urgence aujourd'hui est au règlement de la crise humanitaire et à la reconstruction. La Conférence d'annonce de contributions de Charm el-Cheikh, tenue le 2 mars 2009, a permis à la communauté des donateurs de s'engager sur ces questions essentielles. Nous espérons que les promesses seront traduites en actions concrètes. De la même manière, l'aide humanitaire et les matériels de construction devraient pouvoir être acheminés sans entrave à Gaza. Les mêmes efforts doivent être faits sur l'ensemble des territoires palestiniens occupés.

À l'évidence, les défis à relever sont encore nombreux au Moyen-Orient, et les attentes encore grandes. En effet, exception faite des espoirs que suscitent le Liban, y compris l'amélioration des relations syro-libanaises, le Moyen-Orient reste, hélas encore, en proie à de nombreuses tensions, l'option d'une cohabitation pacifique entre Israël et ses voisins arabes n'ayant pu être expérimentée jusque-là. Nous demeurons cependant convaincus que l'aspiration à la paix et à la sécurité, pour eux-mêmes et pour les générations futures, l'emportera sur les comportements bellicistes et sur la logique de confrontation.

Parce que la stabilité de l'ensemble de la région demeure tributaire du conflit israélo-palestinien, il importe de lui accorder une attention constante. Les pays de la région et d'ailleurs se doivent également de poursuivre les initiatives diplomatiques en appui aux efforts des parties. Le Conseil de sécurité a, à cet égard, un rôle de premier plan à jouer, y compris en trouvant les moyens d'assurer le respect des nombreuses décisions qu'il a adoptées depuis que ce conflit s'est inscrit sur la liste des questions prioritaires de son ordre du jour. Il y va de sa crédibilité et de celle de l'ensemble du système des Nations Unies.

Enfin, l'issue d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient ne saurait être envisagée sans la

détermination des parties elles-mêmes. Aussi, voudrions-nous les inviter à faire preuve d'une plus grande volonté politique et d'un sens plus élevé de leurs responsabilités.

Pour terminer, nous voudrions vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir soumis au Conseil un projet de déclaration présidentielle que nous soutenons.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la Turquie.

M. Davutoğlu (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier la Fédération de Russie et le Ministre Lavrov d'avoir convoqué cette réunion à un moment opportun, qui nous donne l'occasion de mettre en commun nos vues sur les faits nouveaux survenus au Moyen-Orient. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa déclaration concernant la situation actuelle sur le terrain.

La cadence rapide des événements et des faits nouveaux au Moyen-Orient exige de la communauté internationale une vigilance et une activité constantes. Malgré tous les problèmes frustrants dans la région, nous pensons que nous ne pouvons pas nous laisser aller au pessimisme. Au contraire, les activités diplomatiques menées récemment par la communauté internationale et sa détermination de parvenir à l'objectif final de l'instauration de la paix et de la stabilité dans la région nous donnent davantage d'espoirs pour l'avenir.

Étant donné que les problèmes dans la région sont devenus interdépendants, il n'est plus possible de les aborder séparément. Nous avons donc besoin d'une approche globale et nous pensons que le processus de paix doit être ranimé dans tous ses volets sans autre retard.

Le problème palestinien et le conflit arabo-Israélien figurent au premier rang de notre ordre du jour. La querelle entre les Palestiniens doit prendre fin. Les groupes palestiniens doivent trouver un terrain d'entente pour régler les questions en suspens, ce qui ouvrira la voie à un gouvernement d'unité nationale et à la tenue d'élections présidentielles et législatives. La mise en place d'un gouvernement palestinien fort jouissant d'un appui populaire est essentielle. La Turquie espère que les pourparlers de réconciliation nationale entre les groupes palestiniens seront couronnés de succès, et nous continuons d'appuyer les efforts de l'Égypte à cette fin.

Nous devons impliquer tous les groupes palestiniens jouissant de l'appui du peuple palestinien et veiller à ce qu'ils adhèrent tous aux principes de paix. Dans ce contexte, nous nous félicitons de ce que le lancement des roquettes ait pris fin, signe positif et encourageant.

Nous espérons que le nouveau Gouvernement israélien adoptera une politique qui redonnera espoir dans le processus de paix et renouvellera l'engagement à l'égard du règlement fondé sur deux États. Nous sommes d'autre part préoccupés par certaines politiques qui pourraient gravement nuire aux efforts de paix, notamment les activités d'implantation de colonies juives; les restrictions à la circulation des Palestiniens et des marchandises; et les actions et mesures susceptibles de modifier le caractère et le statut de Jérusalem et d'isoler davantage Jérusalem-Est du reste du territoire palestinien. Tout cela va à l'encontre des obligations contractées par les parties en vertu de la Feuille de route, aussi bien que de l'esprit d'Annapolis, et doit prendre fin. Je voudrais également souligner que l'Initiative de paix arabe offre une base de paix solide entre les États arabes et Israël, et qu'Israël doit porter à l'Initiative l'attention qu'elle mérite.

La déclaration présidentielle que nous allons adopter à la fin de cette séance aurait pu être plus inclusive et précise. Nous nous rallierons toutefois au consensus. Mais je voudrais éclairer notre interprétation et notre compréhension du texte dont nous sommes saisis.

En premier lieu, il convient de souligner que l'objectif d'une paix globale ne pourra être atteint que grâce à la redynamisation du processus de paix dans tous ses volets. En deuxième lieu, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la situation humanitaire dans les territoires palestiniens, notamment à Gaza. Dans ce contexte, il convient de renvoyer à la résolution 1860 (2009), mais cela ne suffit pas. Il nous incombe d'appeler à la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 (2009) et de faire face à la situation humanitaire à Gaza grâce à la fourniture et la distribution sans entrave d'une aide humanitaire dans toute la région.

L'une des priorités de la politique étrangère turque dans la région est de maintenir ouvertes les voies du dialogue avec toutes les parties et de mener une politique d'engagement active. Nous nous félicitons de ce qu'un nombre croissant de pays

commencent à prendre conscience des mérites de cette politique et aient adopté des approches similaires.

Nous sommes déterminés à continuer à contribuer aux efforts en faveur d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient sur la base de la vision d'une région dans laquelle deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix et à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Si les espoirs de paix s'éteignent, cela n'entraînera que plus de souffrances pour les peuples de la région et créera un terreau pour l'extrémisme et le terrorisme, qui constituent une grave menace pour nous tous. C'est pourquoi j'espère vivement que nous nous impliquerons tous dans des activités diplomatiques vigoureuses ces prochains jours. À cet égard, je me réjouis de la convocation d'une conférence internationale sur le processus de paix, à Moscou en 2009.

Avant de terminer, je tiens à insister sur le fait que le destin des Israéliens et des Palestiniens est de vivre et de travailler ensemble. Ils peuvent soit décider de rester des ennemis et de souffrir ensemble, soit devenir de bons voisins et amis et prospérer ensemble. Il est grand temps de faire le bon choix.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bernard Kouchner, Ministre français des affaires étrangères.

M. Kouchner (France) : Je dois d'abord comme il se doit remercier M. Lavrov et le Secrétaire général pour ses paroles encourageantes et dire aux membres que nous ne sommes pas contents des progrès qui ont été accomplis, ou que les progrès n'ont pas été suffisants malgré les efforts qui sont consentis autour de cette table par de nombreux pays.

Nos pays se sont déjà retrouvés ici même il y a quatre mois, presque jour pour jour, afin d'adopter un appel au cessez-le-feu durable à Gaza. Depuis, la phase la plus dure du conflit s'est achevée. Notre appel, nos efforts à New York y sont, je pense, pour quelque chose. Mais la plupart des objectifs énumérés dans la résolution 1860 (2009), à laquelle les orateurs précédents ont tous fait référence, n'ont pas encore été atteints, et nous en sommes loin.

D'abord, la situation sur le terrain à Gaza reste extrêmement préoccupante; c'est un euphémisme. L'aide et les travailleurs humanitaires pénètrent à peine dans la bande de Gaza. Pour l'essentiel, le blocus est maintenu. La reconstruction n'est pas possible, ou très

peu. Les points de passage doivent être durablement ouverts à toutes les marchandises, nous l'avons tous réclamé. Pas non plus de cessez-le-feu durable : les tirs de roquette, certes épisodiques, perdurent. Et notre compatriote Gilad Shalit, pas plus que les prisonniers palestiniens, n'ont été libérés.

Ensuite, il est impératif que les Palestiniens parlent d'une seule voix. Les efforts de réconciliation interpalestinienne, sous l'autorité du Président Abbas et dans le respect des principes guidant le processus de paix, doivent aboutir. Mon pays souhaite une nouvelle fois soutenir le travail de l'Égypte sur cette question.

Enfin, et c'est l'objet principal de notre rencontre et l'aspect que je souhaite développer aujourd'hui, il nous faut pouvoir à nouveau nous tourner vers l'avenir pour parvenir à la paix. L'année 2008 s'était ouverte sur un mouvement d'espoir, avec la reprise des négociations interpalestiniennes sur le statut final. L'horizon prévu à Annapolis pour leur achèvement n'a finalement pas pu être tenu. Mais la résolution 1850 (2008) a très clairement rappelé l'irréversibilité de ce processus. On peut ne pas l'appeler Annapolis.

Les opérations militaires à Gaza ont brutalement interrompu le fil de la négociation. Faut-il en conclure que le moment n'est pas propice à une relance du processus de paix? Non, non et non. S'il y a un message que la France entend aujourd'hui porter au Conseil, c'est le sentiment d'urgence, au contraire, qui doit nous animer : urgence à cause de la véritable bombe à retardement que constitue la situation dans la bande de Gaza; urgence parce que la situation financière de l'Autorité palestinienne est critique; urgence, également, en raison de la lassitude croissante du peuple palestinien comme du peuple israélien; urgence, enfin, parce que nous ne devons pas perdre de vue les élections palestiniennes prévues en janvier 2010.

Pour nous, la « fenêtre d'opportunité », comme on dit, se calcule désormais en mois, et non pas en années. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour faciliter une reprise des négociations politiques permettant d'aboutir à une paix globale. L'existence et la sécurité d'Israël sont pour nous non négociables, mais nous sommes tout aussi fermement attachés à la réalisation des aspirations légitimes du peuple palestinien et seule, à nos yeux, la création d'un État palestinien souverain permet de combiner ces deux objectifs.

Pour réussir, la paix doit être portée par les dirigeants, nos amis l'ont dit, mais il faut prêter la plus grande attention à ce second élément. Et il est tout aussi nécessaire que les peuples croient en la possibilité de la paix. Ils finissent par n'y plus croire. Des mesures immédiates sur le terrain sont nécessaires pour créer les conditions propices à la négociation.

À cet égard, la poursuite de la colonisation israélienne décrédibilise chaque jour les efforts vers une solution en créant des faits accomplis sur le terrain et tendant à couper la Cisjordanie en deux et à isoler totalement Jérusalem-Est. Le Président Sarkozy l'a dit dans son discours à la Knesset, en juin 2008 : « Il ne peut y avoir de paix sans l'arrêt total et immédiat de la colonisation. » Il faut que le Gouvernement israélien entende ce message, ce message amical. La poursuite de la colonisation est, sur le terrain, l'un des principaux obstacles à la paix et constitue à terme une menace à la sécurité d'Israël. La déclaration qui devrait être adoptée à la fin de notre réunion aurait, à mon sens, gagné à prendre en compte cet élément fondamental.

Par ailleurs, la France appelle naturellement l'Autorité palestinienne à poursuivre ses efforts pour combatte le terrorisme. L'action de Salam Fayyad, ancien Premier Ministre, en la matière, mérite d'être saluée. Le terrorisme, sous toutes ses formes, les attentats, sous toutes leurs formes, ainsi que les trafics d'armes vers Gaza sont inacceptables et doivent cesser. Il faut aussi une approche globale régionale : travailler sur les volets libanais et syriens du processus de paix, entre autres.

Nous souhaitons que les discussions indirectes entre Israël et la Syrie puissent reprendre et que la question du village d'Al-Ghajar et des fermes de Chebaa puisse être réglée entre Israël et le Gouvernement libanais, sous le contrôle de l'ONU.

Au-delà, c'est l'ensemble de la région qui doit s'impliquer dans la recherche de la paix. C'est pourquoi nous attachons tant de prix à l'Initiative de paix arabe, celle de 2002 – 2002! Nous en sommes loin! –, celle qui prend en compte cette interdépendance. Il faut réfléchir aux mesures de confiance, aux gestes nécessaires, de part et d'autre, pour atteindre les objectifs fixés par cette initiative.

Préparer l'avenir et la paix, c'est aussi accepter de travailler sur le passé, sans crainte. Nous ne pouvons pas ignorer aujourd'hui les allégations de violations du droit international humanitaire recensées depuis la crise de Gaza. La France a soutenu la mise en

place par le Secrétaire général de l'ONU de la Commission d'enquête sur les attaques contre les bâtiments de l'ONU à Gaza. J'ai par ailleurs indiqué que la France soutiendrait toute enquête dès lors qu'elle serait impartiale, indépendante et qu'elle couvrirait toutes les violations du droit international humanitaire, qu'elles qu'en soient les victimes, civiles, Palestiniens comme Israéliens. À la lumière des conclusions de la Commission d'enquête qui viennent de nous être communiquées, nous devons examiner cette question dans les prochains jours.

Mon dernier message, c'est celui de la nécessité d'un engagement renforcé de la communauté internationale. Seul un tel engagement peut offrir l'assurance que des négociations de paix sérieuses reprendront et aboutiront rapidement. Seul un tel engagement offre aux parties l'assurance de ce que les termes d'un accord de paix seront effectivement respectés grâce aux contributions directes des pays tiers sous forme d'hommes, de financements et de garanties. Et je sais que des négociations, que des rencontres seront achevées à la fin de ce mois. Nous attendons avec impatience cet achèvement.

La France et l'Union européenne ont fait part à plusieurs reprises de leurs dispositions à appuyer, à faciliter, autant que nécessaire à prendre part aux négociations et à réfléchir aux garanties que nécessiterait un éventuel accord. Je note avec beaucoup d'espoir les intentions affichées par la nouvelle administration américaine. Je veux lui dire ici que nous serons prêts à travailler avec les États-Unis à une nouvelle dynamique, mais celle-ci ne peut plus attendre. Je le disais en commençant : il y a urgence. Et, dans ce Conseil, avec tous les arguments que j'ai cru souligner, nous apportons tout notre soutien au projet d'organiser une nouvelle conférence internationale sur le Proche-Orient cette année, comme le propose la Russie.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. David Miliband, Ministre d'État britannique aux affaires étrangères et aux affaires du Commonwealth.

M. Miliband (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite vivement de la tenue de ce débat et nous remercions la Fédération de Russie de son initiative de l'avoir organisé. Nous remercions également le Secrétaire général pour ses paroles très fermes aujourd'hui.

Cette séance a lieu seulement une semaine avant le début d'une série de visites intensives à Washington, à un moment où le nouveau Gouvernement américain assume l'engagement qu'il a pris de jouer le rôle de chef de file nécessaire pour traiter aussi bien de la question de l'insécurité des Israéliens que de celle de l'apatridie des Palestiniens. Aujourd'hui, nous ne devons pas seulement faire état de nos positions nationales. Nous devons affirmer ensemble notre détermination d'appuyer la mise en place d'un nouveau plan de paix, en paroles et en actes.

Après 61 ans de trêve temporaire et de guerres sanglantes, il peut parfois sembler inévitable que le conflit au Moyen-Orient continue encore pour au moins quelques années et que ce que nous pouvons espérer de mieux est qu'il ne s'aggrave pas trop. Mais, cette logique est non simplement erronée, elle est dangereuse. Un conflit peut éclater de nouveau à tout moment.

La guerre de Gaza a montré qu'un conflit est toujours sur le point d'éclater dans les territoires palestiniens occupés. La résolution 1860 (2009) est un résultat obtenu de haute lutte qui a jeté les bases qui ont permis de mettre un terme au conflit de Gaza, en janvier. Mais, comme de nombreux orateurs l'ont déjà dit, nous disposons de preuves accablantes qui montrent qu'elle n'a pas été pleinement appliquée.

Il reste encore du travail à faire pour rouvrir les points de passage, acheminer l'aide humanitaire et faire cesser la contrebande d'armes. Il est bon de rappeler ici que les seules personnes qui profitent de cet échec sont les personnes déterminées à commettre des actes de violence. Il y a aussi d'autres questions en suspens découlant de la guerre de Gaza, dont le rapport de la Commission d'enquête du Secrétaire général sur les attaques perpétrées contre les locaux de l'ONU. Nous attendons du Gouvernement israélien qu'il enquête sur chacun de ces incidents à la lumière des conclusions de la Commission.

En attendant, la Cisjordanie se trouve dans une situation d'incertitude économique. L'Autorité palestinienne est à court d'argent, Israël continue de construire des colonies de peuplement, et les démolitions et la colonisation dans Jérusalem-Est sont particulièrement dangereuses pour la paix. Et pendant ce temps, des roquettes continuent d'atterrir sur des villes israéliennes, le réarmement du Hezbollah viole la résolution 1559 (2004), et l'Iran exploite les malheurs des Palestiniens pour promouvoir ses propres objectifs.

C'est pourquoi le Secrétaire général a eu raison ce matin de parler de crise de confiance.

Le Président Obama a déclaré que le statut quo est intenable. Nous devons prendre cela au sérieux. Les forces de la destruction au Moyen-Orient ont puisé leur énergie de l'impression que la communauté internationale est inactive ou que ses initiatives ont échoué. Si nous n'agissons pas fermement en faveur de la paix, il y aura une dérive vers davantage de guerre.

Ce n'est pas comme s'il n'existait pas un consensus au sein du Conseil quant à une solution. Nous partageons la passion et la conviction de nos collègues français en faveur d'une solution. Le tableau général est clair depuis quelque temps déjà : une paix globale, sur la base de deux États, des frontières convenues correspondant aux frontières de 1967, Jérusalem, capitale des deux États, et un règlement juste de la question des réfugiés. Comme l'a expliqué S. E. M. le Ministre des affaires étrangères de la Turquie, tout ceci est le catalyseur du règlement des autres questions qui divisent Israël et ses voisins.

Tout le monde est aussi pratiquement bien d'accord sur les mesures à court terme qui feraient renaître l'espoir parmi la population d'Israël et des territoires palestiniens. Les Palestiniens veulent que les activités de peuplement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est cessent, conformément aux engagements pris en vertu de la Feuille de route, et que les points de passage vers Gaza soient ouverts non seulement à l'aide humanitaire, mais aussi aux matériaux de reconstruction et à la circulation des personnes et des biens, comme le prévoit la résolution 1860 (2009). Ils souhaitent aussi que l'Autorité palestinienne soit adéquatement financée par tous ses donateurs. Le Royaume-Uni estime qu'ils ont raison de vouloir tout cela.

Les Israéliens veulent que cesse la menace de la terreur et que Gilad Shalit soit libéré. Eux aussi ont raison de vouloir cela. Ce qui manque, c'est la volonté politique partagée et continue de surmonter les obstacles, et le moment est venu de la trouver – c'est trop tard pour beaucoup, mais c'est néanmoins urgent.

Dans ce contexte, la formation d'un nouveau Gouvernement israélien revêt une nouvelle signification. Le Premier Ministre Nétanyahou est à la tête d'un gouvernement émanant d'un processus démocratique. Le Royaume-Uni se félicite des engagements qu'il a pris, et qu'il a réaffirmés publiquement aujourd'hui, d'examiner les volets

politiques, économiques et de sécurité. Les progrès réalisés dans chacun de ces volets sont essentiels; ils doivent être clairement définis et ils ont besoin de notre appui.

Entre-temps, Israël a, en la personne du Président Abbas, un partenaire disposé à négocier. Les Palestiniens ont besoin d'un gouvernement. Si les pourparlers sur la réconciliation palestinienne, parrainés par l'Égypte, ne débouchent pas sur une conclusion, nous espérons alors qu'un nouveau gouvernement sera formé qui s'attachera clairement à faire avancer, par des moyens pacifiques, les intérêts du peuple palestinien, comme cela est envisagé dans la résolution 1850 (2008), et surtout, qui sera déterminé à améliorer sa vie quotidienne en prévision des élections palestiniennes. Cela aussi mérite d'être appuyé.

Mais les Israéliens et les Palestiniens ne peuvent conclure seuls ce marché. Les Israéliens ont besoin d'être en paix avec tout le monde arabe et de coopérer avec les Palestiniens. Les Palestiniens ont besoin de l'appui du monde arabe et d'un compromis de la part d'Israël. C'est d'une solution à 23 États que nous avons besoin, une solution incarnée par l'Initiative de paix arabe, qui reçoit enfin la reconnaissance qu'elle mérite. Nous saluons la vision et l'engagement de son auteur principal, le Roi Abdullah d'Arabie saoudite. Nous nous réjouissons de la détermination et des nouvelles idées proposées par le Roi Abdullah de Jordanie pour promouvoir ses objectifs.

L'Initiative de paix arabe est en fait un dépôt arabe qui attend une réciprocité. Le Royaume-Uni a été fier de jouer son rôle, de concert avec d'autres pays européens, non seulement en faveur d'un règlement régional de toutes les questions en suspens, mais aussi en appui aux stratégies économiques et en matière de sécurité de l'Autorité palestinienne. Aucune question ne motivera autant les Européens que la possibilité de faire avancer la cause de la paix au Moyen-Orient. Le dépôt fait par les Européens auprès de tous les partenaires est la marque de leur volonté inébranlable d'être une source d'aide pratique – argent, formation, personnel, engagement – pour toutes les parties tandis qu'elles préparent et, ensuite, mettent en œuvre un accord final.

Il y a aussi un dépôt de la Fédération de Russie – sa volonté de préparer une conférence internationale en faveur d'un plan de paix et son rôle au sein des E3+3 et du Conseil pour veiller à ce que l'Iran respecte

ses engagements en matière de non-prolifération des armes nucléaires.

Depuis notre dernière séance en janvier, nous avons été « en attente ». C'est compréhensible, mais c'est également là un euphémisme. Pour les populations de la région, c'est du temps qui a été perdu, et quiconque pense qu'une attente stable peut continuer indéfiniment commet une grave erreur. Les peuples de la région ont besoin d'un nouveau processus; ils ont besoin de la confiance inspirée par un plan assorti de délais et d'une promesse de concrétisation. Le message que nous envoyons aux Israéliens, aux Palestiniens et à la région doit être clair et uni. Nous appuyons la paix et nous espérons la paix. Les défis à relever sont immenses en effet. Il faudra que des décisions audacieuses soient prises par toutes les parties, mais les conséquences de l'inaction seront encore plus graves.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Bruno Stagno Ugarte, Ministre des affaires étrangères du Costa Rica.

M. Stagno Ugarte (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Encore une fois, le Conseil de sécurité se réunit pour examiner une question sur laquelle presque tout a été dit. Peu de situations ont suscité une telle attention, entraîné la tenue d'un si grand nombre de séances, mobilisé tant d'acteurs et engendré autant de désillusion et de frustration que la situation au Moyen-Orient. Nous nous trouvons certainement face à un cimetière d'occasions perdues dans une région du monde saturée d'histoire. Mais nous ne devons pas faillir; au contraire, nous devons persister. C'est pourquoi nous sommes convaincus que le présent débat auquel la Fédération de Russie nous a conviés produira une valeur ajoutée.

Mon pays croit que la communauté internationale doit insister auprès des parties les plus directement concernées pour qu'elles négocient en acceptant d'emblée que la solution définitive ne leur permettra pas d'obtenir tout ce qu'elles souhaitent ou réclament, ni même ce qu'elles considèrent juste. Il est temps de renoncer aux positions figées fondées sur le passé, un passé qui n'existe plus pour aucune des deux parties. La plus grande injustice, c'est celle qui dure depuis plus de six décennies. Nous avons déjà accumulé six décennies de malentendus, d'affrontements, de régressions, de désillusions, interrompues parfois d'ouvertures et de progrès qui donnent à penser que la paix a encore une chance; six décennies d'intolérance

et de violence réciproques qui ont privé les deux peuples du droit de vivre à l'abri de la peur.

Nous savons tous que le chemin de la paix est jonché d'obstacles, dont certains paraissent infranchissables et insurmontables. Nous ne pouvons pas ignorer non plus le fait que le comportement de chaque partie affecte celui de l'autre, même s'il ne le justifie pas. Mon gouvernement est certes bien conscient de l'interdépendance des éléments fondamentaux d'un accord sur le statut final. Chacun de ces obstacles et de ces éléments mérite notre attention tout entière, mais surtout l'attention des parties les plus directement concernées, c'est-à-dire Israël et la Palestine.

Le Costa Rica est convaincu que la seule paix possible est une paix conclue par les deux parties elles-mêmes, la communauté internationale veillant avec détermination au succès des négociations. Mais la communauté internationale doit s'engager à trouver une solution et non pas y chercher, pour certains, l'occasion de retrouver une certaine puissance diplomatique qui leur permettrait de renouer avec un passé glorieux ou d'en tirer quelque profit ou même d'en obtenir une lettre de change qui leur servirait à jouer d'autres parties d'échec.

Si nous parions sur le succès du Quatuor, nous pensons que le moment est venu de reconnaître que la Feuille de route est mortellement affaiblie. C'est une Feuille de route qui ne mène nulle part, une espèce d'itinéraire semé d'étapes et d'arrêts, mais sans destination claire. C'est pourquoi le Costa Rica estime qu'il faut inverser tout le processus de la Feuille de route, c'est-à-dire qu'il faut commencer par la fin. Les paramètres et les grandes lignes d'une solution définitive doivent être élaborés et énoncés dès le début et très clairement. La destination doit constituer la garantie d'accords intermédiaires et provisoires qui permettront d'avancer vers une solution définitive et de rendre le processus irréversible. Ils doivent tous s'engager à réaliser l'objectif final, à défaut de quoi le Quatuor continuera à tourner en rond sans sens d'orientation.

De la même manière, étant donné qu'il existe de nombreux acteurs, proches et moins proches géographiquement, qui souhaitent faire obstacle au processus, il n'est pas logique d'imposer aux négociations finales de régler des questions difficiles mais non essentielles et qui ont certainement des conséquences sur le processus sans être capables de le

régler. Cette fausse logique a donné à ceux qui vivent de l'intolérance et de la violence trop d'occasions de saboter la paix.

Les cadres de négociation par étapes ont été le piège dans lequel l'espoir a souvent été pris. Il est donc doublement important de connaître à l'avance les grandes lignes du résultat final. Le Costa Rica l'a bien compris lorsqu'il a, le 5 février 2008, reconnu l'État palestinien, s'acquittant ainsi d'une dette historique, surtout parce qu'il faisait partie des 33 pays qui ont voté pour la résolution qui a approuvé le plan de partage (résolution 181 (II) de l'Assemblée générale). Il est temps que la communauté internationale, à commencer par ces 33 pays, dont plusieurs sont représentés dans cette salle, reconnaissent l'existence de deux États et appuient une solution définitive et pacifique à une situation qui a généré trop d'intolérance, trop de violence et qui exige la conclusion urgente d'un accord dans les meilleurs intérêts des parties.

Nous pourrions alors, grâce à ce geste courageux, renforcer le Gouvernement démocratique du Président Abbas et le mettre dans une situation de plus grande symétrie vis-à-vis d'autres parties au conflit, de sorte que, au nom du peuple palestinien et en collaboration avec Israël, il soit en position de déterminer la voie qui libérera son peuple et la région de la violence. Ce geste politique peut devenir un symbole, avec le pouvoir de façonner la réalité.

Il est temps d'appeler les éléments fondamentaux du conflit par leur nom, et d'appuyer les parties pour qu'elles parviennent à des accords définitifs, concrets, vérifiables et durables. Tel est l'esprit des efforts antérieurs que nous devons retrouver. Nous devons tourner notre regard vers les parties concernées et les États voisins de la région qui sont ceux qui souffrent le plus des conséquences de ce conflit. Plus les parties concernées participeront à la détermination des éléments des initiatives de paix, plus leur attachement à une mise en œuvre rapide et efficace sera important.

C'est une leçon dont nous, en Amérique centrale, pouvons témoigner. Comme les Israéliens et les Palestiniens, nous avons eu à faire l'expérience des souffrances pour comprendre que la solution réside en nous-mêmes et que, en fin de compte, elle nécessite plus d'avoir le courage de se mettre d'accord que de ne pas se mettre d'accord. Entretemps, nous devons immédiatement faire attention à permettre et à faciliter l'accès sans entrave, rapide et opportun de l'aide

humanitaire à la population des territoires palestiniens occupés. De la même manière, nous devons renverser la tendance croissante de l'implantation de colonies illégales, conformément aux accords conclus, en s'abstenant de toute mesure qui conduirait à des changements démographiques dans les territoires occupés ou à la détérioration des conditions de vie des Palestiniens.

Mais la Palestine doit également continuer à renforcer les mesures visant à lutter contre la violence, l'extrémisme et le terrorisme, en exerçant un contrôle sur son propre territoire.

Deux acteurs sont à notre avis essentiels dans le cadre du suivi du processus : les États-Unis d'Amérique, en particulier maintenant avec le nouveau Gouvernement qui croit dans l'audace de l'espoir et qui a été lié ou associé à toutes les tentatives visant à parvenir à une solution, et les pays arabes modérés, voisins des parties, dont certains ont appris des erreurs du passé et peuvent devenir des partenaires décisifs pour la paix. Les deux pays qui ont signé des accords de paix avec Israël, l'Égypte et la Jordanie, et l'Arabie saoudite ont beaucoup à apporter. Par conséquent, le Costa Rica estime que l'Initiative de paix arabe représente une importante contribution à cet égard.

Je voudrais faire quelques brèves observations sur le projet de déclaration présidentielle sur laquelle nous avons travaillé. Nous ferons preuve de souplesse afin de ne pas empêcher son adoption, mais nous tenons à souligner que nous aurions voulu mettre en évidence et appuyer, de manière claire et résolue, l'Initiative de paix arabe et la reconnaître précisément pour ce qu'elle est, c'est-à-dire, comme le dit M. Miliband, « un dépôt [...] qui attend une réciprocité » (*supra*). Nous aurions également souhaité donner une orientation plus précise aux travaux du Quatuor et, dans une certaine mesure, réorganiser les paragraphes. Nous sommes cependant satisfaits que notre demande tendant à ce que soit supprimée toute référence à un processus préparatoire permettant à la Palestine de devenir un État à part entière ait été acceptée, car, comme je l'ai indiqué, nous avons déjà reconnu l'État palestinien.

Il est temps de commencer par l'objectif final : deux États indépendants vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Il est temps de mettre fin à la cruelle ironie que le seul État arabe démocratique vit sous l'oppression d'une occupation étrangère. Il est temps de mettre fin à une situation dont le défaut de

règlement ne fait qu'encourager les extrémistes et qui a renforcé, entre autres, les négationnistes de Téhéran.

Nous ne cesserons jamais de dire que, au Moyen-Orient, il n'y aura pas de victoire définitive de certains sur d'autres. La paix sera le fruit des voix modérées qui acceptent la coexistence, côte à côte, de deux États vivant dans la paix et la sécurité.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M^{me} Susan Rice, Représentante permanente des États-Unis d'Amérique et membre du Cabinet du Président Obama.

M^{me} Rice (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général pour son rapport.

Autant j'apprécie énormément l'Ambassadeur Churkin, c'est un honneur de vous voir, le Ministre des affaires étrangères Lavrov, présider notre séance d'aujourd'hui. Nous vous remercions d'avoir organisé cette importante séance du Conseil de sécurité, et nous nous félicitons particulièrement de l'initiative de la Fédération de Russie visant à élaborer une déclaration constructive du Président du Conseil, qui doit être publiée aujourd'hui, et que les États-Unis d'Amérique sont heureux d'appuyer.

La présente séance du Conseil souligne la priorité que la communauté internationale attache à l'instauration d'une paix sûre, durable et globale au Moyen-Orient. Cela doit comprendre une solution des deux États au conflit israélo-palestinien, avec Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Les États-Unis d'Amérique ont déjà relancé leurs efforts visant à ce que cette vision d'une paix globale entre Israël et ses voisins arabes devienne réalité, et nous continuerons à poursuivre vigoureusement cet objectif dans les mois à venir.

Le Président Obama est personnellement déterminé à atteindre cet objectif, et il continue à jouer directement un rôle moteur sur cette question. Comme le Président l'a souligné dans son récent discours au Parlement turc, les parties se sont également engagées à atteindre ces objectifs, dans la Feuille de route et à Annapolis. Notre intérêt ne repose pas sur un processus long et interminable, mais sur des résultats concrets. Nous ne devons pas nous attarder. Des progrès durables peuvent être réalisés si nous ouvrons les yeux et nous tournons vers un avenir de paix : vers un Moyen-Orient dans lequel Israël vit en paix et en sécurité aux côtés de ses voisins arabes, vers une

région dans laquelle tout le monde tient aux fruits de la paix.

Ainsi que le Président Obama l'a indiqué, le terrorisme et les tirs de roquettes visant à des Israéliens innocents sont tout simplement intolérables. Et un avenir sans espoir et sans opportunité pour les Palestiniens est également intolérable. À cette fin, le distingué Envoyé spécial de mon gouvernement au Moyen-Orient, qui est déterminé, le sénateur George Mitchell, a récemment terminé sa troisième visite dans la région. Il travaille ardemment avec nos partenaires israéliens et arabes, ainsi qu'avec nos amis de l'ensemble de la communauté internationale, en vue d'un objectif très clair : contribuer à créer les conditions d'un règlement pacifique du conflit et de la création d'un État palestinien indépendant et viable.

Outre l'accomplissement de progrès avec les parties, son travail vise également à empêcher toute nouvelle explosion de violence, qui pourrait déstabiliser davantage la région, saper nos efforts collectifs et causer davantage de morts de civils innocents. Pour faire progresser cette cause, le Président Obama rencontrera les principaux dirigeants de la région au cours des prochaines semaines. Nous attendons avec un grand intérêt ces pourparlers constructifs, et nous avons hâte d'évoquer avec nos partenaires du Quatuor et d'autres amis et alliés les moyens par lesquels la communauté internationale peut appuyer ces efforts. Le Quatuor demeure l'instrument le plus efficace pour faire progresser l'attachement de la communauté internationale aux efforts visant à instaurer une paix durable au Moyen-Orient.

Alors que nous nous apprêtons à créer un climat favorable à des négociations constructives, toutes les parties doivent respecter leurs obligations conformément à la Feuille de route. L'Autorité palestinienne doit impérativement lutter contre le terrorisme et l'incitation à la violence contre Israël. Les États-Unis et leurs partenaires ont fourni des financements et des programmes de formation à une force de sécurité palestinienne réformée, qui a récemment démontré de manière spectaculaire son professionnalisme et son efficacité.

De son côté, Israël doit cesser les activités de peuplement et démanteler les avant-postes érigés depuis mars 2001. Israël doit également donner aux Palestiniens la possibilité de circuler librement, d'assumer des responsabilités accrues en matière de sécurité et d'avoir des perspectives économiques.

Tous les États de la région doivent aujourd'hui examiner les mesures qu'ils peuvent prendre pour créer un climat favorable à la réussite des négociations. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons l'intention d'incorporer l'Initiative de paix arabe à notre propre démarche. Dans cet esprit, nous nous félicitons des observations faites par le Roi Abdallah de Jordanie durant sa récente visite fructueuse à Washington. Ainsi qu'il l'a indiqué, les États-Unis ne peuvent pas à eux seuls faire tout le travail et d'autres pays, dont la Jordanie, doivent tout mettre en œuvre pour étayer nos efforts communs.

Nous devons également œuvrer de concert pour appuyer pleinement les efforts que l'Autorité palestinienne continue de déployer pour améliorer les conditions de vie des Palestiniens ordinaires dans toute la Cisjordanie et à Gaza. Elle le fait au moyen de programmes non partisans et transparents. D'ailleurs la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont approuvé les contrôles budgétaires et financiers mis en place par l'Autorité pour répondre de l'utilisation de la somme de 1,7 milliard de dollars reçue de l'ensemble des donateurs en 2008. La communauté internationale doit continuer d'appuyer les dirigeants palestiniens légitimes. Les États de la région ont une responsabilité particulière à cet égard.

Le Président Abbas, le Premier Ministre Fayyad et l'Autorité palestinienne doivent pouvoir prouver au peuple palestinien que la négociation, et non le terrorisme et la violence, constitue la voie à suivre pour parvenir à un État palestinien indépendant et viable.

Dans ce contexte, je voudrais mentionner les principes du Quatuor, à savoir la renonciation à la violence, la reconnaissance de l'État d'Israël et le respect des obligations précédentes. Les États-Unis espèrent que tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et notamment les États arabes, apprécieront ce que représentent ces principes. Ils sont les éléments constitutifs fondamentaux d'un futur État palestinien. Une réconciliation palestinienne dont les termes ne respectent pas les principes du Quatuor ne ferait que reculer le jour où les aspirations légitimes des Palestiniens à un État deviendront réalité.

Mon gouvernement apprécie également le rôle phare joué dans la région par l'Égypte et ses efforts en faveur de la paix. Tous les États Membres de l'ONU, y compris ceux de la région, doivent agir ensemble pour veiller à ce que cesse la contrebande d'armes et de

munitions vers Gaza de peur que le Hamas ne reconstitue son arsenal et ne déclenche un nouveau conflit. Nous appuyons vigoureusement une réouverture contrôlée, durable et continue des postes frontière, grâce à la mise en place d'un régime de surveillance approprié associant la participation de l'Autorité palestinienne et de la communauté internationale. Cet objectif peut être atteint au moyen d'un dialogue axé sur la volonté de répondre aux besoins humanitaires les plus pressants. En revanche, il est impossible d'y parvenir par l'intimidation terroriste et la violence.

Parallèlement, nous attendons également avec grand intérêt les prochaines élections au Liban, lesquelles doivent être libres et équitables et se dérouler sans violence, intimidation ou influence étrangère. Nous devons continuer d'appuyer la pleine application des résolutions 1559 (2004) et 1701 (2006) du Conseil, afin de préserver la souveraineté et l'indépendance difficilement acquises du Liban. Nous devons continuer d'insister sur la cessation de la contrebande d'armes et sur le désarmement de toutes les milices présentes au Liban, notamment le Hezbollah.

Notre rôle à tous doit être d'aider les parties à aller de l'avant dans leur quête de paix et de s'abstenir de toute action susceptible de freiner leurs efforts. Nous devons regarder par-delà les fumées de la guerre et éviter les tentations faciles que sont la récrimination et la rancœur. Ensemble, nous devons axer nos efforts sur une vision partagée de la paix et de la sécurité. Les enjeux sont grands. Nos actions contribueront à décider de quel avenir les enfants du Moyen-Orient hériteront, c'est-à-dire s'ils pourront espérer un avenir prospère et prometteur ou s'ils seront forcés d'endurer les effusions de sang, les crises, l'instabilité et la terreur à répétition.

Dans le passé, des dirigeants visionnaires comme Anouar El Sadate, Yitzhak Rabin et le Roi Hussein de Jordanie se sont courageusement et généreusement dévoués à la cause de la paix. La question qui se pose à notre génération est simple et sans détour : l'histoire nous confinerait-elle au rang de ceux qui ont laissé perdurer la haine et la rancœur ou nous fera-t-elle l'honneur de nous accorder une place parmi les bâtisseurs de la paix. Les États-Unis ont fait leur choix. Nous demandons à tous les membres de nous suivre dans cette voie. Ensemble œuvrons pour une paix durable.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Shintaro Ito, Secrétaire d'État japonais aux affaires étrangères.

M. Ito (Japon) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement japonais, je voudrais remercier sincèrement le Gouvernement de la Fédération de Russie d'avoir organisé cette importante séance. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général et au Quatuor pour le travail accompli à ce jour.

Le processus de paix au Moyen-Orient est parvenu aujourd'hui à une phase critique, compte tenu de l'évolution de la situation politique sur plusieurs fronts. Le Japon considère que le Conseil de sécurité doit continuer de jouer un rôle constructif dans le processus de paix au Moyen-Orient.

Nous espérons sincèrement que le nouveau Gouvernement israélien s'efforcera de parvenir à une paix au Moyen-Orient fondée sur la solution des deux États. Nous demandons instamment au Gouvernement israélien de s'acquitter de ses obligations en vertu de la Feuille de route et de la résolution 1850 (2008) du Conseil de sécurité. Le Japon espère vivement que le Gouvernement israélien s'emploiera à rechercher la paix au Moyen-Orient en surmontant les obstacles qui existent actuellement à sa coopération avec la communauté internationale.

L'amélioration des conditions humanitaires à Gaza est une priorité absolue pour nous tous. Dans cette perspective, il est indispensable que les postes frontière restent continuellement ouverts. Dans le même temps, nous condamnons les attaques sporadiques à la roquette menées contre Israël et qui mettent en péril non seulement la sécurité des citoyens israéliens, mais aussi les efforts de reconstruction à Gaza ainsi que le processus de paix. Sur ce point également, je demande à toutes les parties de respecter leurs obligations en vertu de la résolution 1860 (2009) du Conseil.

Pour parvenir à une paix globale, juste et durable, il est aussi indispensable que les États arabes jouent un rôle plus actif. L'Initiative de paix arabe peut servir de base solide à une paix globale au Moyen-Orient.

À la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, à laquelle j'ai pris part, le Japon a promis une aide de 200 millions de dollars aux Palestiniens. Par l'intermédiaire de son initiative

« Corridor for Peace and Security » et d'autres projets, le Japon appuie les efforts déployés par les Palestiniens, sous la conduite de l'Autorité palestinienne dirigée par le Président Abbas, pour édifier une économie nationale viable et parvenir ainsi à la création d'un État palestinien constitué de la Cisjordanie et de Gaza.

Le Japon a également participé activement au processus de paix au Moyen-Orient par l'entremise de ses efforts diplomatiques. Le Ministre des affaires étrangères Nakasone s'est rendu la semaine dernière dans la région. En Égypte, il a réaffirmé notre appui indéfectible aux efforts de paix égyptiens fondés sur la solution des deux États. M. Tatsuo Arima, notre Envoyé spécial pour le Moyen-Orient, s'est également rendu en Israël et dans les territoires palestiniens la semaine dernière pour contribuer à relancer le processus de paix.

En novembre dernier, plusieurs séances historiques de haut niveau de l'Assemblée générale se sont tenues ici à New York, auxquelles ont participé des dirigeants du monde entier, notamment ceux d'Israël et l'Autorité palestinienne, ainsi que notre Envoyé spécial, M. Koumura. Au cours de ces séances, les dirigeants ont insisté sur le fait que la paix ne pouvait être cultivée que grâce au dialogue et à la tolérance. À cet égard, je tiens à souligner l'importance d'une approche équilibrée dans la recherche de la paix. De nombreux facteurs sont à l'origine des conflits, tels que la pauvreté et le désespoir. Le recours à la force n'est pas la solution ultime à ces problèmes. Nous devons contribuer à garantir un niveau de vie décent à ceux qui se trouvent dans des situations tragiques, œuvrer à la prospérité économique et améliorer la qualité de l'éducation. Des valeurs telles que le pluralisme, le multiculturalisme, la tolérance et la modération sont nécessaires pour parvenir à la paix. On peut les développer grâce au dialogue entre les civilisations. Je pense que les efforts que nous déployons dans ce sens bénéficieront aux prochaines générations.

Tout au long de son histoire, le Japon a aspiré à concilier les divergences et à apprendre à vivre avec les autres. Les divergences ne doivent pas mener à l'éloignement mutuel, mais plutôt jouer un rôle moteur dans l'enrichissement d'une société. Nous croyons que l'objectif ultime de la diplomatie est de créer une société mondiale dans laquelle des peuples de cultures, religions et idéologies différentes peuvent vivre ensemble en paix.

Nous espérons être un partenaire fiable pour les parties au processus de paix au Moyen-Orient. Le Japon pense qu'il a un rôle constructif à jouer dans l'instauration de la paix et de la prospérité dans la région. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir sous formes de contributions tant financières qu'intellectuelles. Nous honorerons notre engagement envers la solution des deux États, qui permettra aux Israéliens et aux Palestiniens de vivre côte à côte dans la paix.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Davor Božinović, Secrétaire d'État aux affaires étrangères de la Croatie.

M. Božinović (Croatie) (*parle en anglais*): Permettez-moi de commencer par remercier le Secrétaire général de sa déclaration et par exprimer la satisfaction de mon pays des efforts qu'il a consentis à titre personnel pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Permettez-moi également de dire notre gratitude au Ministre des affaires étrangères Lavrov et à sa délégation pour avoir organisé ce débat opportun, qui attire notre attention sur la nécessité de redynamiser l'action diplomatique nécessaire pour instaurer une paix globale et durable au Moyen-Orient.

À de multiples égards, le conflit arabo-israélien demeure le conflit qui définit notre époque. Les tensions et les troubles survenus dans la région ont souvent des répercussions mondiales. Inversement, la dynamique de la scène internationale n'a pas toujours été favorable à un règlement. Nous pensons que c'est un moment opportun, qui nous fournit le contexte et l'élan appropriés que nous devons exploiter pour parvenir à une paix finale et durable.

Le processus de paix israélo-palestinien est au cœur de cette conjoncture. Tout en respectant son caractère essentiellement bilatéral, nous n'en reconnaissons pas moins qu'un appui international sans faille au processus et aux efforts des parties est crucial pour créer le contexte politique propice à des négociations fructueuses.

Nous ne devons pas non plus perdre de vue la dimension régionale du processus. Pour sa part, la Croatie apprécie les efforts des partenaires régionaux responsables en vue d'instaurer une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, y compris l'Initiative de paix arabe. Nous reconnaissons le rôle joué par les États-Unis à cet égard, dont nous nous félicitons, et nous trouvons encourageant l'engagement rapide et fondé sur les principes du gouvernement Obama avec

les acteurs régionaux qui embrasse tant les Palestiniens que les Israéliens.

La séance d'aujourd'hui arrive à un moment crucial où il convient de déployer tous les efforts possibles pour maintenir cet élan et créer un climat qui permette aux parties de continuer à faire fond sur les progrès réalisés, guidés par les principes et la compréhension mutuelle qui trouvent un écho dans la résolution 1850 (2008), adoptée par le Conseil en décembre dernier.

L'année dernière, nous avons vu l'évolution d'un processus de négociation global, direct et axé sur les résultats dans le cadre défini à Annapolis. Des volets régionaux importants se sont également ouverts entre Israël et la Syrie et entre la Syrie et le Liban. Malgré l'impasse récente, nous ne pouvons nous permettre de perdre l'élan que nous avons acquis. Nous nous félicitons donc de l'initiative russe d'insuffler un nouvel élan au processus de paix global, sur les volets tant israélo-palestinien que syro-libanais, principalement grâce aux préparatifs pour la conférence de Moscou.

Pour la Croatie, la résolution 1850 (2008) demeure un critère important. Elle insiste sur l'irréversibilité des pourparlers de paix et sur la nécessité de faire avancer le processus selon les principes directeurs d'Annapolis, ainsi que sur la nécessité d'intensifier les efforts pour promouvoir la reconnaissance mutuelle et la coexistence pacifique dans la région. Je voudrais réaffirmer ici notre foi dans le processus de paix en cours fondé sur une approche régionale et sur la solution des deux États – une Palestine démocratique et pacifique vivant côte à côte avec un Israël démocratique et sûr – et dans la nécessité de faire progresser cette dynamique en faveur d'une paix juste, durable et globale pour le Moyen-Orient.

Il est important que les parties continuent de mener des négociations directes et sur le fond à tous les niveaux et qu'elles reçoivent notre plein appui ce faisant. Nous connaissons les défis auxquels se heurteront les parties, ce faisant, dans cette entreprise, encore plus redoutables maintenant après le récent conflit à Gaza et la période délicate de la transition politique. Nous nous félicitons de l'occasion offerte par la formation du nouveau Gouvernement israélien en vue de la reprise et de la consolidation des pourparlers de paix.

Nous comprenons également que la dynamique à Gaza ne peut pas être séparée du contexte et des efforts menés pour réaliser une paix globale. Gaza continue d'avoir un besoin urgent d'une assistance humanitaire et à la reconstruction. Malgré les réponses encourageantes des donateurs au lendemain de la crise, nous sommes conscients que la reconstruction, le relèvement et le développement à long terme de Gaza dépendent principalement d'un environnement stable et sûr, qui demeure, à son tour, crucial pour une ouverture durable des postes frontière de Gaza, comme le demande la résolution 1860 (2009).

En outre, la pleine mise en œuvre de la résolution 1860 (2009), qui inclut la fin imposée du trafic d'armes et des capacités du Hamas et des autres groupes militants de lancer des attaques contre Israël, est indispensable pour parvenir à un cessez-le-feu durable. À cet égard, permettez-moi de réaffirmer notre satisfaction des efforts internationaux et régionaux, en particulier ceux de l'Égypte.

Les lendemains de la crise à Gaza ont mis en lumière l'importance de la réconciliation entre les Palestiniens. Nous appuyons les efforts déployés dans ce sens et appuierions un Gouvernement palestinien qui renoncerait à la violence et respecterait les obligations et accords précédents, ainsi que les Principes du Quatuor.

Comme les processus politique et diplomatique demeurent indissolublement liés à la situation sur le terrain, nous espérons voir des changements tangibles conformément aux obligations contractées par les deux parties dans le cadre de la Feuille de route, qui ont été réaffirmées à Annapolis. Nous espérons également que les deux parties s'abstiendront de toute mesure de nature à préjuger de l'issue des négociations ou de saper la confiance.

En outre, nous comprenons que le développement et la paix se renforcent mutuellement et que le développement économique est un aspect essentiel d'une solution durable. Là aussi, un engagement international soutenu demeure crucial pour stimuler tant le renouveau économique palestinien que les processus de réforme, en particulier dans le domaine de la sécurité et de l'état de droit. La capacité de l'Autorité palestinienne de mettre en place des institutions crédibles et une infrastructure sécuritaire qui ait la volonté et la capacité de lutter contre le terrorisme et l'anarchie reste un élément essentiel de

l'édification de l'État palestinien et une attente légitime pour la partie israélienne.

Nous comprenons fort bien, de par notre propre expérience dans notre région, que la période actuelle est marquée par des difficultés, aussi bien du côté israélien que du côté palestinien. Il est donc d'autant plus important que la communauté internationale, y compris ce Conseil et un Quatuor actif, continue d'encourager les parties à persister dans leurs efforts pour atteindre les objectifs communs d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, avec deux États, une Palestine démocratique et pacifique vivant côte à côte avec un État d'Israël démocratique jouissant de la sécurité.

Avant de terminer, ma délégation voudrait remercier la délégation russe d'avoir préparé le projet de déclaration présidentielle que nous sommes sur le point d'adopter et les autres délégations du Conseil pour leurs positions constructives et leur souplesse qui ont permis de parvenir à un consensus sur le texte.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole à S. E. M. Le Luong Minh, Représentant permanent et Ministre adjoint des affaires étrangères du Viet Nam.

M. Le Luong Minh (Viet Nam) (*parle en anglais*): Au nom du Gouvernement vietnamien, je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que le Gouvernement de la Fédération de Russie, d'avoir pris l'initiative d'organiser cet important débat au Conseil. Nous nous félicitons de la présence du Secrétaire général Ban Ki-moon et le remercions de sa déclaration.

Ce débat sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, a lieu à un moment critique où les récents faits nouveaux positifs sont éclipsés par une insécurité et une instabilité continues et des tensions accrues dans la région. Nous sommes encouragés par le consensus international croissant pour rejeter la violence au profit d'un appui à un règlement pacifique; par le résultat positif de la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, tenue à Charm el-Cheikh, début mars 2009; et par les mesures que l'on n'a cessé de prendre pour traduire en actes concrets un tel résultat positif dans le but d'apporter un appui au Plan national de redressement et de reconstruction de Gaza présenté par le Gouvernement palestinien.

Cependant, ces faits nouveaux positifs ne nous permettent pas d'ignorer l'étendue et la portée des défis auxquels la communauté internationale fait face. Nous notons avec une vive inquiétude que plus de trois mois après l'annonce du cessez-le-feu temporaire, les incursions militaires israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et les tirs de roquette sur des zones peuplées d'Israël se poursuivent. Alors que les civils palestiniens s'efforcent de faire face aux nombreuses difficultés et épreuves causées par le siège de 22 mois, les tensions en Cisjordanie continuent de monter du fait de l'expansion des colonies illégales et de la construction du mur de séparation par Israël.

Les cycles répétés de violence et de contre-violence au fil des années sont la preuve manifeste qu'une solution durable du conflit israélo-palestinien doit être globale et prendre en compte les intérêts et les droits légitimes de toutes les parties concernées. Nous appuyons les efforts collectifs que déploient l'ONU, le Quatuor, la Ligue des États arabes et les pays de la région dans leur recherche d'une solution comportant deux États, sur la base de directives internationalement reconnues telles que la Feuille de route, les conclusions de la conférence d'Annapolis, le principe de l'échange des territoires contre la paix, l'Initiative de paix arabe et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris les récentes résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009). Le Viet Nam est prêt à s'associer aux efforts visant à relancer et faire progresser le processus de paix au Moyen-Orient.

Les événements tragiques récents survenus à Gaza ont causé la mort de nombreux civils innocents, y compris des femmes et des enfants, et sont à l'origine d'une crise humanitaire qui se prolonge, rendant les conditions de vie du peuple palestinien à Gaza de plus en plus difficiles. Nous exhortons toutes les parties concernées à lever toutes les restrictions, à mettre en place les conditions nécessaires pour faciliter les opérations d'aide humanitaire et à respecter le droit humanitaire et les droits de l'homme. Nous saluons les organismes des Nations Unies, en particulier l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et d'autres organisations humanitaires pour leur courage à apporter des secours d'urgence et de l'aide humanitaire aux Gazaouis. Tout en réaffirmant la position du Viet Nam selon laquelle toute attaque contre les bâtiments et le personnel diplomatiques et ceux de l'ONU est inacceptable, nous prenons note du rapport de la Commission d'enquête préparé à la demande du

Secrétaire général et à la requête du Conseil et appuyons les enquêtes visant à déterminer l'identité des coupables.

L'unité intrapalestinienne est un élément important s'agissant d'inscrire dans la durée le processus de paix au Moyen-Orient. Tout en poursuivant notre appui à l'Autorité nationale palestinienne, nous espérons que toutes les parties palestiniennes se réconcilieront bientôt et créeront un Gouvernement d'unité nationale.

Nous notons avec plaisir le calme et la stabilité relatifs qui règnent au Liban depuis la signature de l'Accord de Doha, il y a un an. Nous espérons que les élections parlementaires prévues pour le 7 juin 2009 auront lieu dans les meilleures conditions possible de sécurité, de transparence et d'équité. Nous réaffirmons notre appui à une solution obtenue grâce au dialogue et la coopération, sur la base du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Liban. Nous tenons également à réaffirmer notre appui à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et à la pleine application de la résolution 1701 (2006).

Pour terminer, nous nous félicitons de la proposition de la Russie d'organiser une conférence internationale sur le processus de paix au Moyen-Orient à Moscou dans le courant de l'année. Nous remercions la délégation russe d'avoir présenté le projet de déclaration présidentielle qu'avec souplesse et dans un esprit de coopération, nous sommes prêts à appuyer.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Mexique.

M. Heller (Mexique) (*parle en espagnol*): Je tiens tout d'abord à remercier le Secrétaire général de sa présence ici aujourd'hui et du rapport qu'il a présenté sur la situation au Moyen-Orient. Je tiens également à remercier S. E. M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, pour avoir convoqué cette importante réunion ministérielle sur le Moyen-Orient à un moment opportun, étant donnée la dynamique politique actuelle dans les États clefs de la région. Je tiens également à saluer la présence des ministres, des vice-ministres et des représentants permanents qui se sont joints à nous aujourd'hui.

Le Mexique est convaincu que la création de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en paix et dans des frontières sûres et internationalement reconnues, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité, est la seule solution possible pour instaurer la prospérité et une paix durable entre les Israéliens et les Palestiniens, et plus généralement au Moyen-Orient. C'est dans cet esprit et avec ces convictions que le Mexique a participé aux efforts internationaux en faveur de la paix, en particulier à la Conférence d'Annapolis qui, à l'époque, semblait promettre de faire avancer le processus. Nous continuerons d'appuyer activement les initiatives de cette nature qui permettent de parvenir à un règlement définitif du processus de paix au Moyen-Orient.

Le Mexique appuie également les efforts déployés par le Quatuor pour créer des conditions favorables permettant de relancer le processus de paix, ainsi que les initiatives du Conseil de sécurité prises pour veiller à l'application de ses résolutions pertinentes sur la base du consensus. La délégation mexicaine tient à faire état de sa ferme volonté de travailler avec la Fédération de Russie et la communauté internationale pour promouvoir l'échange d'idées créatives sur l'élaboration de nouvelles stratégies permettant de surmonter les obstacles et de faire avancer le processus de paix avec l'urgence que la situation justifie.

Malgré les efforts déployés récemment, la situation au Moyen-Orient reste toujours aussi critique. C'est ainsi que se manifestent des tendances contraires au processus de paix et à une solution durable des conflits de la région, tendances qui préoccupent ma délégation. Nous pouvons affirmer que dans la conjoncture actuelle, les conditions politiques nécessaires à un accord à long terme ne sont pas réunies.

À Gaza et dans le sud d'Israël, en dépit de la cessation unilatérale des hostilités, des rapports font toujours état d'éruptions de violence sur le terrain, ainsi que de la continuation des tirs de roquettes et des représailles et incursions des forces armées d'Israël dans la bande de Gaza qui y répondent. En raison des difficultés d'accès de l'aide humanitaire et des restrictions sévères imposées à l'acheminement de matériaux de construction, de carburant et d'argent liquide, les conditions de vie se dégradent sensiblement peu à peu, ce qui engendre un sentiment de frustration et d'injustice qui affecte considérablement les

aspirations des populations de la région et l'ensemble de la communauté internationale.

En Cisjordanie, on signale également des affrontements entre Palestiniens et colons israéliens, des incursions des forces armées d'Israël, ainsi que des attaques terroristes contre la population civile israélienne qui vit à proximité. De même, les restrictions imposées à la libre circulation des personnes qui vivent dans cette zone sont toujours en vigueur, ainsi que la politique de démolitions et de colonies de peuplement à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

Ma délégation réitère sa condamnation de tous les actes de violence, en particulier ceux qui visent la population civile, et elle exhorte toutes les parties à respecter en tout temps les dispositions du droit international humanitaire.

Nous remercions le Secrétaire général d'avoir remis au Conseil de sécurité le résumé du rapport de la Commission d'enquête sur les attaques perpétrées contre les locaux de l'ONU lors du récent conflit à Gaza. Ma délégation espère que ce rapport sera analysé en détail et, en temps voulu, par le Conseil de sécurité lui-même.

Nous notons que dans les circonstances actuelles, le processus de paix non seulement pourrait continuer à stagner, mais risque de revenir au *statu quo ante*, ce qui serait inacceptable. Le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne doivent faire montre de la volonté nécessaire de reprendre les négociations au plus vite et de mettre fin à l'escalade de tension et de violence qui caractérise depuis plusieurs mois cette région du monde.

Il ne fait également aucun doute que l'appui des États voisins et de l'ensemble de la communauté internationale est nécessaire pour surmonter cet obstacle au processus de paix. À cette fin, il faudra que les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment des résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009), soient pleinement mises en œuvre.

Ma délégation est préoccupée de constater que les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient n'ont pas été pleinement appliquées. Le maintien de la paix et de la sécurité internationales sont les objectifs fondamentaux de l'Organisation, et les États Membres sont convenus de respecter et de faire respecter les décisions visant à

atteindre cet objectif, conformément à l'esprit et à la lettre de la Charte des Nations Unies.

De même, les deux parties doivent s'acquitter de tous les éléments principaux de la Feuille de route et éviter d'entreprendre des actions qui sapent la confiance et affectent le processus de négociations. À cet égard, nous déplorons tout particulièrement la poursuite des activités de colonisation, de démolitions et de peuplement des territoires palestiniens, qui sont contraires aux principes de la Feuille de route et menacent l'ensemble du processus de paix.

Il est également indispensable que, sous l'égide de l'Égypte, se poursuivent les efforts de réconciliation intra-palestinienne. Ce n'est qu'en mettant en place un gouvernement palestinien uni, démocratique et attaché au processus de paix, aux principes de Madrid et à l'Initiative de paix arabe, que l'on pourra poser les bases d'un processus de négociations qui mènera à un règlement définitif du conflit.

L'appui de la communauté internationale, il faut le souligner, est indispensable à la réalisation de progrès tangibles du processus de paix. C'est pourquoi nous saluons les efforts menés par le Quatuor, et en particulier par le Président des États-Unis, Barak Obama, pour inciter les parties à renouer le dialogue. Nous avons bon espoir que l'organisation de la conférence internationale de Moscou contribuera à rétablir les bases du dialogue et de la négociation.

Nous nous félicitons également de l'engagement réitéré par le Roi Abdullah II de Jordanie en faveur d'une « solution à 57 États », preuve que la paix ne pourra résulter que d'un effort collectif. Cela confirme également le rôle central que devra occuper l'Initiative de paix arabe dans ce processus. Nous rappelons également qu'il importe de respecter les engagements pris à la Conférence de Charm el-Cheikh en mars dernier, lesquels constituent un élément fondamental de la reconstruction de Gaza et de la normalisation de la vie de ses habitants.

Comme la délégation mexicaine l'a suggéré à plusieurs reprises, la reconstruction et l'accès de l'aide humanitaire ne seront possibles que par la mise en place d'un mécanisme de surveillance qui garantisse un cessez-le-feu durable, l'ouverture des points de passage à la frontière et le contrôle du trafic d'armes illicite.

Parallèlement, il est essentiel de poursuivre les efforts en faveur d'une paix régionale. Nous invitons Israël et la Syrie à reprendre leurs pourparlers indirects

sous l'égide de la Turquie, et nous appelons Israël, le Liban et la Syrie à respecter intégralement les dispositions des résolutions 1559 (2004), 1680 (2006) et 1701 (2006). La normalisation des relations entre ces pays voisins et le retrait des territoires occupés auront un impact positif sur le règlement pacifique du conflit.

Dans le contexte actuel, l'impulsion la plus forte que l'on puisse donner au processus de paix doit venir des acteurs directement impliqués. C'est pourquoi nous exhortons Israël et l'Autorité palestinienne à dialoguer de manière constructive et sans conditions préalables, sur la base des accords et des obligations internationaux antérieurs. Nous espérons qu'au cours des prochaines semaines, les conditions politiques nécessaires à la réalisation de cet objectif se mettront en place.

Le Conseil de sécurité devra veiller à ce que les deux parties suivent les directives de la Feuille de route, dont l'objectif final est la création de deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Pour terminer, ma délégation tient à exprimer son appui à la déclaration présidentielle préparée par la Fédération de Russie, qui constitue une contribution extrêmement opportune et adéquate à l'ouverture d'un dialogue et de négociations axés sur l'instauration d'une paix régionale durable. Le Mexique est disposé à prêter son appui et à participer activement à toute initiative propice au règlement définitif d'un des grands conflits inscrits à l'ordre du jour contemporain, un conflit qui a un impact sur la paix, la sécurité et la stabilité internationales.

Le Président (*parle en russe*): Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ouganda.

M. Rugunda (Ouganda) (*parle en anglais*): Ma délégation vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Président, ainsi qu'au le Secrétaire général et aux ministres qui participent au présent débat sur le Moyen-Orient. Nous vous remercions d'avoir organisé ce débat en ce moment et à ce niveau. C'est une preuve manifeste de l'attachement du Conseil de sécurité et de la communauté internationale aux efforts déployés actuellement pour régler les conflits au Moyen-Orient et assurer une paix et une sécurité durables dans la région.

Nous saluons également le Secrétaire général et le remercions de son exposé sur la situation

d'ensemble au Moyen-Orient, les progrès réalisés à ce jour, les défis à relever et tout ce qui reste à faire. L'Ouganda se félicite des efforts déployés par le Quatuor, l'Égypte, la Ligue des États arabes ainsi que par d'autres acteurs, et des initiatives qu'ils ont prises à cet égard.

Nous sommes convaincus qu'une solution durable au conflit du Moyen-Orient ne peut être trouvée que grâce à des négociations et des accords entre les parties concernées. Nous continuons d'appuyer toutes les parties au Moyen-Orient dans le cadre de leurs efforts visant à parvenir à une paix globale fondée sur la vision d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivraient côte à côte dans la paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, tel que prévu par la résolution 1860 (2009). Nous appelons le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne à rester attachés à l'irréversibilité du processus de paix fondé sur les accords et obligations précédents.

En ce qui concerne la situation dans la bande de Gaza, ma délégation estime que la réduction du nombre d'incidents depuis le dernier exposé sur la situation est encourageante. Nous saluons le rapport succinct du Secrétaire général et de la Commission d'enquête. Toutefois, nous sommes toujours préoccupés par le fait que la situation reste précaire. Il n'y a toujours pas de cessez-le-feu permanent, des incidents violents se produisent encore et le niveau de l'aide humanitaire qui arrive dans la bande de Gaza est nettement inférieur aux besoins urgents. Il importe au plus haut point d'instaurer un cessez-le-feu durable et pleinement respecté, de mettre fin à la contrebande d'armes et de rouvrir les points de passage, comme le prévoit la résolution 1860 (2009).

Nous renouvelons à l'Égypte et à d'autres parties nos félicitations pour le rôle qu'elles continuent de jouer pour faciliter les pourparlers en vue d'un cessez-le-feu entre Israël et la Palestine. Nous sommes également préoccupés par la persistance des divisions entre les groupes palestiniens et nous les appelons à régler leurs différends par le dialogue, à se réconcilier et à établir un front commun.

Nous notons avec préoccupation que, alors que 4,5 milliards de dollars ont été promis en mars de cette année au cours de la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, la fourniture des matériaux de construction immédiatement nécessaires

n'a pas été possible, essentiellement en raison du blocus. Nous demandons dès lors à toutes les parties concernées de veiller à ce que ces engagements soient honorés et utilisés pour mettre en œuvre les programmes de reconstruction de Gaza.

La situation dans le reste du territoire palestinien occupé est également un motif de préoccupation. Nous avons noté au cours de l'exposé que les activités d'implantation de colonies ont été en forte augmentation en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. Nous lançons donc un appel pour qu'il soit mis un terme à toutes les activités d'implantation de colonies.

En ce qui concerne le Liban, l'Ouganda se félicite de l'amélioration de la situation politique et en matière de sécurité. Nous nous félicitons des mesures visant à améliorer les relations entre le Liban et la République arabe syrienne, notamment par l'établissement de relations diplomatiques. Ma délégation se félicite également de l'engagement pris par les dirigeants libanais d'organiser des élections parlementaires libres et régulières, qui doivent avoir lieu le 7 juin prochain.

Il existe un besoin urgent de donner un nouvel élan à la recherche d'une solution au conflit du Moyen-Orient. À cet égard, l'Ouganda appuie pleinement la proposition de la Fédération de Russie, de convoquer, en consultation avec le Quatuor et les autres parties, une conférence internationale sur le Moyen-Orient, qui doit se tenir cette année à Moscou.

Pour terminer, l'Ouganda souhaite remercier la délégation russe pour le projet de déclaration présidentielle, que l'Ouganda appuie pleinement.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent de la Chine.

M. Zhang Yesui (Chine) (*parle en chinois*) : Je suis très honoré d'assister à ce Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient en tant qu'Envoyé spécial du Ministre des affaires étrangères Yang Jiechi. Je tiens à remercier le Gouvernement russe d'avoir pris cette initiative et à remercier personnellement le Président de présider la séance d'aujourd'hui. Mes remerciements vont également au Secrétaire général Ban Ki-moon pour son exposé sur la situation qui règne au Moyen-Orient.

La résolution 1860 (2009), adoptée par le Conseil de sécurité en janvier de cette année, est le fruit d'efforts incessants déployés par toutes les parties. Il a permis le cessez-le-feu israélo-palestinien et a créé les conditions d'une reprise du processus de paix au

Moyen-Orient. Malheureusement, la résolution n'a toutefois pas été complètement ni efficacement mise en œuvre. Israël doit ouvrir les points de passage vers Gaza en vue de faciliter les efforts de reconstruction et d'améliorer l'accès à Gaza des fournitures humanitaires pour apaiser la crise humanitaire qui y sévit. Israël doit également mettre un terme à ses activités d'implantation de colonies en Cisjordanie. La Palestine doit renforcer son unité interne ainsi que le processus de réconciliation. Les parties concernées doivent éviter le recours à la force, empêcher que des civils soient blessés ou tués et veiller à l'application de la résolution 1860 (2009).

La négociation politique est la seule voie qui mènera à une paix durable au Moyen-Orient, le recours à la force ne permettra pas de l'instaurer. Au contraire, le cycle de la violence ne fera qu'exacerber la haine et les affrontements. La situation au Moyen-Orient se trouve aujourd'hui à un moment extrêmement délicat. Nous espérons que les parties concernées resteront fermement déterminées à régler le problème par des négociations politiques et à s'abstenir de toute mesure susceptible de saper la confiance mutuelle et la réconciliation afin de créer les conditions d'une reprise des négociations.

Le problème du Moyen-Orient est au cœur de la question palestinienne. La solution ultime à la question palestinienne est la réalisation de la vision de deux États, Israël et la Palestine, vivant en paix côte à côte. Les parties concernées doivent continuer d'agir dans l'esprit des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et de respecter le principe de l'échange de territoires contre la paix et la solution à deux États. Elles doivent s'atteler à la réalisation rapide de la réconciliation entre Israël et la Palestine, à la création d'un État palestinien indépendant, et à la coexistence pacifique entre Juifs et Arabes. Nous espérons que la Palestine et Israël garderont à l'esprit les intérêts fondamentaux de leurs peuples et feront le bon choix.

L'instauration d'une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient dépend du règlement de toutes les questions pertinentes dans la région. Les négociations entre la République arabe syrienne et Israël et entre le Liban et Israël représentent des éléments importants du processus de paix au Moyen-Orient. Ils doivent être encouragés dans le cadre d'une approche intégrée. Dans le même temps, d'autres problèmes explosifs de la région doivent également être abordés de façon

appropriée afin de créer un climat extérieur favorable au processus de paix.

Le processus au Moyen-Orient ne pourra pas aboutir sans l'aide et le soutien de la communauté internationale, qui doit continuer d'appuyer le développement de la Palestine et d'honorer immédiatement son engagement de reconstruire Gaza. Les parties concernées doivent défendre la justice et renforcer la médiation tout en envisageant, dans le même temps, la création d'un mécanisme multilatéral largement représentatif, équilibré et efficace permettant d'offrir un encadrement et un appui au processus de paix au Moyen-Orient.

La Chine appuie les efforts déployés par le Quatuor. Nous nous félicitons de toute initiative qui contribuera à la paix au Moyen-Orient. Nous appuyons la proposition de la Fédération de Russie tendant à organiser une conférence internationale sur le Moyen-Orient, à Moscou.

La Chine a toujours attaché une grande importance à la question du Moyen-Orient et s'est engagée à promouvoir le processus de paix dans cette région. Les dirigeants chinois ont travaillé sans relâche à la promotion de la paix et des négociations dans la région grâce à des communications fréquentes avec les dirigeants des pays concernés.

Il y a deux semaines, le Ministre des affaires étrangères de la Chine, Yang Jiechi, s'est rendu en Égypte, en Palestine, en Israël et en Syrie pour avoir une série d'échanges de vues approfondis sur le processus de paix au Moyen-Orient avec les dirigeants de ces pays ainsi qu'avec le Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Il a présenté les propositions chinoises pour encourager le processus de paix et a fourni une aide supplémentaire à la Palestine pour ses efforts de reconstruction.

La Chine continuera d'œuvrer avec le reste de la communauté internationale à un règlement rapide et approprié de la question du Moyen-Orient, et jouera un rôle constructif en faveur de la réalisation d'une paix globale, juste et durable dans la région.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. Shalgham (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative d'organiser la présente séance du Conseil de sécurité

au niveau des ministres des affaires étrangères afin de débattre de la situation au Moyen-Orient. Je remercie également le Secrétaire général de sa présence et de sa déclaration.

Le problème que l'on appelle la « question du Moyen-Orient » est apparu il y a plus de 60 ans et au bout de toutes ces années, il n'a pas perdu de son actualité. Il reste aussi brûlant, aussi compliqué et aussi grave que s'il n'avait que 60 mois voire 60 jours.

Au cœur de ladite question du Moyen-Orient se trouve le peuple palestinien qui a été chassé de ses terres et condamné à errer sans toit de par le monde. Les Palestiniens restés en Palestine se sont quant à eux vu priver de leurs droits. Leurs maisons ont été démolies, leur identité détruite et leurs fermes saccagées et rasées. Des milliers d'entre eux sont aujourd'hui détenus dans les prisons israéliennes. Or, au moment même où la résistance palestinienne contre cette occupation, cette violence, ces expulsions, ces destructions et ces emprisonnements est incriminée, nous constatons dans la partie opposée, en Israël, une montée de plus en plus forte de l'extrémisme et de la négation du droit d'autrui ainsi qu'une poussée du sentiment de haine à l'égard des Palestiniens et des populations arabes.

Aujourd'hui, nous nous retrouvons face à un Gouvernement israélien, dont la diplomatie est dirigée par un homme qui ne prend même pas la peine de cacher sa haine des Arabes et qui a un jour prôné la destruction du grand barrage égyptien d'Assouan et l'expulsion des Palestiniens hors de Palestine.

Au moment où certains qualifient le Gouvernement élu par l'ensemble des Palestiniens de gouvernement extrémiste, où certains pays l'ont inscrit sur la liste des gouvernements terroristes, et où le mouvement de résistance au Liban est lui aussi qualifié de terroriste, nous n'entendons personne dire que le Gouvernement israélien, qui pourtant déclenche des guerres, tue, détruit, saccage et rase des fermes et construit un mur de séparation raciste, est un gouvernement extrémiste ou terroriste.

Depuis les Accords d'Oslo, les Palestiniens, par l'entremise de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne, procèdent pas à pas dans les négociations et les pourparlers de paix avec les Israéliens. Au nom de la paix et en quête d'un règlement de la question palestinienne, ils s'en sont remis aux instances internationales, les unes après les autres. Et tout cela pour quel résultat?

Du côté israélien, nous assistons à une recrudescence de l'implantation de colonies de peuplement et à des destructions de maisons palestiniennes, puisque, aujourd'hui, rien qu'à Jérusalem, plus de 60 000 Palestiniens risquent de voir leurs maisons détruites et de se retrouver ainsi à la rue. Les excavations sous la mosquée d'Al-Aqsa se poursuivent, avec pour but de détruire cette mosquée et de la rayer totalement de la carte. Israël a également l'intention de construire une voie ferrée sous la mosquée.

L'Initiative de paix arabe, qui a désormais six ans, a été totalement ignorée par les Israéliens. Ces derniers veulent tout, ils veulent s'emparer des terres, ils veulent la sécurité et la paix, mais n'offrent rien en échange. Les Israéliens refusent que les réfugiés palestiniens rentrent dans leur patrie. Ils refusent de renoncer à leurs armes de destruction massive, qu'ils continuent d'accumuler dans leurs arsenaux. Ils refusent de se retirer du Golan. Ils refusent la création d'un État palestinien, État qu'il est, de fait, impossible d'établir car Israël s'est emparé des terres et des sources d'approvisionnement en eau, a détruit les infrastructures et jeté la population palestinienne en prison.

Plus de 11 000 Palestiniens sont détenus actuellement dans les prisons israéliennes et nous n'entendons aucun discours sur leurs souffrances ni sur la nécessité qu'ils soient libérés. Rien qu'en Cisjordanie, on dénombre plus de 600 points de contrôle israéliens, qui font de la vie quotidienne des Palestiniens une torture permanente.

À la fin de l'année dernière et au début de cette année, Israël s'est lancé dans une guerre totale contre la bande de Gaza. La conscience internationale reconnaît que les opérations menées par Israël constituent des crimes de guerre qui ont touché toutes les franges de la population civile. Des milliers de personnes ont été blessées ou tuées et des armes interdites par les instruments internationaux ont été utilisées durant ce conflit. Tout en se félicitant du travail de la Commission d'enquête et de la mission d'établissement des faits sur l'agression israélienne contre Gaza, et notamment les installations de l'ONU à Gaza, ma délégation a élaboré un projet de résolution visant à créer une commission d'enquête impartiale afin que les responsables israéliens répondent de leurs actes et soient traduits en justice. Nous attendons également avec intérêt le rapport de la mission indépendante d'établissement des faits mise en place

par le Conseil des droits de l'homme pour enquêter sur tous les crimes commis par Israël durant son agression à Gaza.

Aujourd'hui, nous devons faire entendre la voix du droit et du courage. L'humanité est entrée dans le XXI^e siècle. Nous avons besoin d'une voix qui appelle à la fin de la violence, de la guerre et du meurtre de son prochain. Nous devons tous lutter contre toutes les formes de racisme.

En Andalousie, les musulmans, les juifs et les chrétiens ont vécu ensemble pendant de nombreux siècles. Ils ont cohabité dans un esprit de fraternité sans précédent et ensemble ils ont formé une civilisation qui a jeté les bases d'un renouveau historique qui a fait passer l'humanité des ténèbres du Moyen-âge aux lumières et au progrès des siècles derniers.

Nous affirmons donc aujourd'hui qu'il nous faut reproduire l'expérience andalouse. Nous sommes convaincus que nous le pouvons. Il nous faut reproduire cette civilisation fondée sur la coexistence, la tolérance et l'acceptation de l'autre.

Prenant pleinement la mesure des initiatives, des résolutions et des plans tendant à régler ce que nous appelons la question du Moyen-Orient et fondant sa démarche sur un esprit de coexistence, notre frère Guide, Mouammar Kadhafi, a exposé dans son *Livre blanc* sa vision d'un règlement véritable du conflit israélo-palestinien. Cette vision inclut la création d'un État démocratique en Palestine où tout le monde vivrait sur un pied d'égalité, sans discrimination sur la base de la religion ou de la race. Dans cet État, la violence, l'affrontement et la négation de l'autre cesseraient. Mon pays a confiance dans la capacité de la communauté internationale et de la noble humanité de réaliser ce rêve, comme celui de la coexistence a été réalisé en Afrique du Sud.

Le *Livre blanc*, écrit par notre dirigeant Muammar Al-Qadhafi, contient un chapitre intitulé « Isratine » qui dépeint une époque où tout le monde en Palestine – les Arabes et les Juifs – se partageraient équitablement la terre, l'eau et la liberté et même le nom de l'État, comme ce fut le cas lorsque le Tanganyika africain et le Zanzibar d'origine arabe ont fusionné pour former un État appelé la Tanzanie.

Pour terminer, même si nous ne sommes pas d'accord avec une grande partie du contenu du projet de déclaration présidentielle qui nous a été présenté,

car il n'aborde pas comme il convient les questions des implantations israéliennes, de l'occupation des hauteurs du Golan, de la situation à Gaza et des fermes de Chebaa, conscients des bonnes intentions et de l'attitude positive manifestées dans la préparation du projet de déclaration présidentielle et pour reconnaître la relation que mon pays entretient avec la Russie et préserver l'unité et le consensus du Conseil, nous ne nous opposerons pas au projet de résolution.

Le Président (*parle en russe*) : À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité souligne qu'il est urgent de parvenir à une paix globale au Moyen-Orient. Une action diplomatique énergique est indispensable pour atteindre l'objectif fixé par la communauté internationale, à savoir : une paix durable dans la région, fondée sur un attachement constant à la reconnaissance mutuelle, à l'élimination de la violence, de l'incitation à la violence et de la teneur, et sur la solution des deux États, sur la base des accords et obligations précédents.

Dans ce contexte, le Conseil rappelle toutes ses résolutions antérieures sur le Moyen-Orient, notamment les résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009), ainsi que les principes de Madrid. Il prend également acte de l'importance de l'Initiative de paix arabe de 2002.

Le Conseil encourage le Quatuor en ce qu'il entreprend pour appuyer les parties dans leurs efforts pour parvenir à une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient.

Le Conseil réaffirme son attachement à l'irréversibilité des négociations bilatérales, sur la base des accords et obligations précédents. Le Conseil demande à nouveau aux parties et à la communauté internationale de renouveler

d'urgence leurs efforts pour obtenir une paix globale, juste et durable au Moyen-Orient, inspirée par la perspective d'une région où deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivent côte à côte en paix, dans des frontières sûres et reconnues.

Le Conseil demande par ailleurs aux parties de respecter les obligations qu'elles ont souscrites dans la Feuille de route axée sur les résultats et de s'abstenir de toute mesure susceptible d'entamer la confiance ou de remettre en cause l'issue des négociations sur les questions fondamentales.

Le Conseil invite tous les États et toutes les organisations internationales à appuyer un Gouvernement palestinien attaché aux principes définis par le Quatuor et dans l'Initiative de paix arabe, et qui respecte les engagements pris par l'Organisation de libération de la Palestine, et il encourage l'adoption de mesures concrètes en vue de la réconciliation entre Palestiniens, notamment à l'appui des efforts de l'Égypte à cet égard. Il invite à aider au développement de l'économie palestinienne, à utiliser au mieux les ressources mises à la disposition de, l'Autorité palestinienne et à renforcer les institutions palestiniennes.

Le Conseil appuie la proposition de la Fédération de Russie tendant à voir organiser, en concertation avec le Quatuor et les parties, une conférence internationale sur le processus de paix au Moyen-Orient, à Moscou, en 2009 ».

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2009/14.

Il n'y a plus d'orateurs sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 12 h 55.